

**CONSULTATION PUBLIQUE
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LUBA SERGE, présidente de la commission
M. JACQUES BESNER, commissaire
M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire

**PROJET DE RÉFECTION
DU POSTE DE DISTRICT LIONEL-GROULX**

PARTIE 2

VOLUME 1

Séance tenue le 15 juin 2017, 19 h
Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri (CÉDA)
2515, rue Delisle
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 JUIN 2017	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme Michèle Rozon.....	3
Solidarité Saint-Henri Mme Sonja Engmann	19
M. Dereck Robertson.....	28
M. Mauricio Garzon Beltran.....	39
Mme Rhoda Sollazzo	54

PRÉCISIONS

M. Patrick Sergerie	61
M. Donald Desaulniers	61

MOT DE LA FIN	63
---------------------	----

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE :

5 Mesdames et Messieurs, je vous invite à prendre place. Alors, bonsoir tout le monde. Je me nomme Luba Serge, je préside cette commission, et mes collègues Jacques Besner et Bruno-Serge Boucher se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à la deuxième partie de la consultation publique sur le *Projet de réaménagement du poste du district Lionel-Groulx*.

10 Nous sommes secondés par Olivier Rinfret, qui est secrétaire de la commission et analyste, et on est aussi soutenus par l'équipe de la STM.

15 Alors, à partir de ce soir, nous accueillons les personnes et les organismes qui sont inscrits pour exprimer leur opinion.

Pour la deuxième partie de l'audience, ça se passe entre les citoyens et la commission. Comme vous le voyez, les tables des représentants de la STM qui ont répondu aux questions lors de la séance d'information ne sont plus là.

20 Alors, nous entendons ce soir – je pense que nous serons quatre? Cinq. Cinq citoyens ou représentants d'organismes. La commission a aussi reçu quelques interventions écrites additionnelles.

25 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire, que je pourrais nommer maintenant. Il y avait madame Michèle Rozon qui est la première, nous avons Sonja Engmann suivie de Derek Robertson, Mauricio Garzon Beltran et Rhoda Sollazzo. Je m'excuse si j'ai mal prononcé vos noms, vous allez me corriger.

30 Alors, nous allouons une vingtaine de minutes à chacun, soit 10 minutes environ pour présenter leur opinion et un autre 10 minutes pour un échange avec les commissaires.

35 À ceux et celles qui ont déposé un mémoire, je rappelle que nous les avons lus attentivement. Je vous invite donc à présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour un échange avec la commission.

40 Une fois la commission terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information et des mémoires. Lorsque la rédaction du rapport sera terminée, il sera déposé au Comité de suivi des actifs pour ensuite être acheminé à l'arrondissement pour être présenté au Comité exécutif de la ville de Montréal. Le rapport sera, à ce moment, rendu public sur le site Web de la STM.

Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus.

45 Vous noterez aussi la présence – non, la sténographe n'est pas avec nous ce soir, mais le compte rendu sera fait. Nous avons les responsables de la sonorisation, Pierre Robillard et Jean-François Beaulieu, et Pierre Paquet et Steve Michaud qui sont responsables de la captation. Mais, comme pour les séances de la première partie, tout ce qui sera dit au cours de l'audience est enregistré et la transcription des notes sténographiques sera accessible sur le site Internet de la STM.

50 J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par l'équipe de la STM, que vous avez rencontrée en rentrant, et elle s'occupe de l'accueil et de la logistique.

55 La séance devrait prendre fin, je ne sais pas, 22 h, 21 h, si tout se déroule comme prévu.

Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autres sont irrecevables.

60 Alors, j'invite maintenant madame Michèle Rozon de venir présenter.

Mme MICHÈLE ROZON :

65 Bonsoir, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

70 Bonsoir, bienvenue.

Mme MICHÈLE ROZON :

75 Bonsoir, Messieurs, bonsoir tout le monde. Alors, j'ai envoyé une première version du mémoire le 26 mai, 26, 27 mai, puis ensuite, il y a eu un petit ajout, mais il y a d'autres suggestions qui sont... enfin, c'est ça. On a proposé d'autres suggestions. J'ai donc envoyé une deuxième version lundi, je crois – vous devriez l'avoir reçue –, et c'est à partir de ce texte que je m'adresse à vous ce soir.

80 Alors, je suis locataire à Jean Brillant depuis 3 ans. À la fin de la présentation du 25 mai, on m'avait mis, on m'avait donné quelques exemplaires du texte que vous nous aviez remis et que j'ai présenté à mes voisins, ils sont partis comme des petits pains chauds. C'est encourageant. Ensuite, les suggestions sont venues. Alors, comme vous avez le texte intégralement, je ne m'attarderai pas trop aux détails.

85 Mais avant de vous les présenter, ces suggestions, je veux vous dire merci aux noms des gens de la Maison pour l'attention que vous nous portez.

90 Parmi les suggestions, s'il y en a qui sont retenues évidemment, nous sommes conscients que ça va entraîner des frais supplémentaires, mais qui nous semblent, à plus long terme, être des investissements. Peut-être qu'il y aurait nécessité d'élaborer de nouveaux règlements par la STM, et nous savons que la STM en avisera le public au préalable.

95 Première suggestion c'est : sécurité d'abord. Quand on sort de l'édicule, vers la droite, il y a deux, trois passages trottoirs entre l'édicule et Delisle ou Atwater qui vont vers des arrêts d'autobus très fréquentés. Il pleut, et il y a des sections de ces trois trottoirs qui sont inondées. Je ne parle pas de flaques, je ne parle pas d'étangs, mais je parle de marres, quand même, et il très difficile, voire impossible de les contourner. La seule solution c'est de faire le détour et de se rendre au trottoir principal face à l'édicule où les gens très pressés foncent dans l'eau, bon. L'hiver par temps doux, sous l'eau, il y a de la glace. J'ai vu des gens tomber et se faire mal.

100 Suggestion : donc, si possible, effectuer les travaux nécessaires pour corriger cette situation qui représente un risque d'accident.

105 Deuxième suggestion : abribus. Alors, nous nous situons sur la rue Saint-Jacques. À l'heure de pointe du matin et de fin de journée, il y a de longues files jusqu'à la rue Greene et ils sont exposés aux intempéries. Il y a seulement deux petits abribus de l'ancien modèle. Nous vous suggérons de les remplacer soit par des abribus un peu dans le genre de ce qu'on trouve sur la rue Greene ou, encore, peut-être, récupérer deux wagons de la ligne orange qui ne serviront plus pour les transformer en abribus.

110 La troisième suggestion c'est la sculpture l'Arbre de vie dans l'édicule. Les cinq visages représentent les cinq races de l'homme. Ils sont peu visibles, parce qu'ils sont dans la pénombre. Nous vous suggérons d'installer un éclairage qui mettra le haut de la sculpture en valeur et attirera les regards des passants.

115 Quatrième suggestion : les mégots de cigarettes. Il y en a partout. On le sait. Nous vous suggérons d'installer les poteaux cendriers à proximité des portes de l'édicule ou, peut-être, selon la loi – je ne sais plus c'est combien de pieds ou combien de mètres de l'entrée.

120 La pelouse : comme vous, nous avons observé que des gens passent sur la pelouse au lieu d'emprunter, notamment, le lien cyclable. Nous vous suggérons de planter beaucoup d'écriteaux sur la pelouse avec ce message dans les deux langues officielles : « Interdiction de

marcher sur la pelouse. Keep off the grass. » Songer aussi peut-être à imposer une amende significative aux contrevenants.

125

À ce sujet, particulièrement près de l'abri des vélos, c'est justement à côté que je vois moi, de mon balcon, je vois les gens passer par la pelouse pour se rendre jusqu'à Greene, alors qu'ils sont à quelques pieds du lien cyclable. Je me disais : une petite haie ou une petite clôture, une haie peut-être en spirée, comme il y en a une le long de Saint-Jacques, ferait qu'ils seraient bien obligés de prendre le lien.

130

J'ai regardé un petit peu, à la page 26, le plan du secteur au moment où les travaux sont terminés. Je sais que l'abri sera déplacé, l'abri vélo. Je pense qu'il y aurait peut-être lieu de regarder s'il n'y a pas moyen de mettre un obstacle pour qu'ils ne passent pas sur la pelouse aussi, à ce moment-là.

135

En deuxième partie – bon, la première partie, ça concernait vraiment la STM. En deuxième partie, les autres suggestions ne concernent pas uniquement la STM, mais aussi l'environnement et probablement aussi la Ville. C'est le moment d'impliquer, selon les sujets : monsieur et madame tout le monde, les jeunes et utiliser les réseaux sociaux et les écrans sur les quais de la station. Les jeunes en particulier, pourquoi? Bon, parce que je crois en eux, mais c'est parce que toute personne, des fois on va consulter le site de la STM, on va chercher l'information qu'on veut, et ça finit là.

140

Les écrans sur les quais, tout le monde les regarde. Les réseaux sociaux, c'est parce que les jeunes n'écoutent pas les mêmes émissions que les moins jeunes, que ce soit à la radio ou à la télé. Ils sont sur les réseaux sociaux. Et le tout, on le regroupe en un projet pilote à la station Lionel-Groulx. Ensuite, selon les résultats, selon un échéancier que vous aurez élaboré, des améliorations pourraient être apportées au projet et ensuite mises en application sur l'ensemble du réseau.

145

150

Septième suggestion, les fameux graffitis. J'ai entendu à la radio qu'il y a un programme de nettoyage de la STM de plusieurs millions de dollars pour effacer les graffitis et il y aurait aussi une amende d'environ 100 \$.

155

Les locataires de Jean Brillant réagissent fortement aux graffitis, car il s'agit d'un comportement relié au vandalisme. Il y en a un peu partout, des graffitis, mais nous nous attardons particulièrement à la partie haute de l'édicule de Lionel-Groulx. Une fois le soleil couché, cette partie de l'immeuble est complètement dans le noir. Au cours de la nuit, des vandales y dessinent des graffitis sans être inquiétés. Le service de nettoyage vient les effacer et à peine quelques jours plus tard, nous voyons apparaître de nouveaux graffitis.

160

Nos suggestions : installer un éclairage; installer des caméras de surveillance; installer un système d'alarme qui ne sera pas entendu sur place, mais au poste de police le plus près, une auto-patrouille viendra en silence jusqu'à l'édicule surprendre les graffiteurs. Pour l'ensemble des lieux détériorés par les graffiteurs, ce serait vraiment d'imposer aux contrevenants une amende beaucoup plus substantielle que celle qui prévaut présentement.

165

Ensuite, nous sommes rendus à la suggestion numéro 8 : le civisme et le message qu'il véhicule. J'ai aussi entendu aussi à la radio – puis je vous le jure, là, c'est vrai –, quand on attend de la visite, on se fait aimable, propre et beau. Mettons qu'il est peut-être un peu trop tard pour y penser pour le 375^e, mais pour la qualité des gens qui habitent, travaillent ou visitent Montréal ou circulent dans le secteur, ça vaut vraiment la peine. Si nous continuons de laisser faire, la situation empirera et deviendra bien plus difficile à corriger, sinon presque impossible.

170

175

Tout au long du texte portant sur le civisme, je ne parle pas particulièrement des gens dans le métro qui ont les yeux rivés sur leur cellulaire, parce qu'en réalité, ça concerne tout le monde, soyons aimables. Alors, depuis quelques années, nous remarquons un laisser-aller dans le métro, les trottoirs et sur les rues. On ne se range plus pour laisser passer quelqu'un, on fonce carrément dans les gens, on bouscule, on n'offre pas sa place à quelqu'un en perte d'autonomie dans les wagons quand le siège réservé à cette fin est occupé.

180

185 Là, on s'est attardé aux flèches que la STM a eu la bonne idée de tracer sur les quais il y a quelques années vis-à-vis les portes des wagons. Le message est clair et sans ambiguïté. Les gens ne les respectent même plus. Nous suggérons de retracer les flèches qui se sont effacées avec le temps, de diffuser des messages avec humour sur les écrans dans le métro et sur les réseaux sociaux. Ces messages sur vidéo mettraient en scène des personnes de toutes les couleurs et de tous les âges, illustreraient des comportements à éviter et les bons comportements de politesse et de courtoisie à adopter.

190 Pourquoi j'ai écrit avec humour? C'est parce qu'en réalité, j'ai dit aux gens : on ne cherche pas de coupable. Ce n'est pas parce que les parents ne les ont pas élevés, ce n'est pas parce que ci, ce n'est pas parce que ça. Si je mets aussi « avec humour », c'est parce que souvent, ça va donner au message une portée, la portée d'être plus accrocheur qu'un message très, très sérieux, très moralisateur.

195 Soyons propres. Des gens mangent et boivent différents breuvages non alcoolisés sur les quais et dans les wagons. Ils salissent planchers et les sièges. Pourtant ces comportements sont proscrits dans les commerces et les gens s'y conforment.

200 J'ai regardé les règlements de la STM, il est question des boissons alcoolisées, mais il n'est pas question de la nourriture ou des cafés Tim Horton ou autres – publicité gratuite. Alors, évidemment, on suggère à la STM d'intégrer dans les règlements un article interdisant de manger ou de boire différents breuvages non alcoolisés dans ou sur un immeuble ou du matériel roulant. Ça, c'est textuellement dans les règlements de la STM.

205 Autres suggestions sur le thème de la propreté. Bon, ça, c'est les rues avoisinantes. Les gens jettent leurs déchets par terre, des poubelles débordent. C'est sale. Ce n'est pas juste que ce n'est pas propre, c'est sale. Ce n'est pas bon pour le moral et c'est parfois déprimant.

210 Voici le projet pilote : d'une part, il nous faut plus de poubelles pour y déposer autant de déchets. Nous souhaitons également que la Ville soit connue non seulement pour ses fameux et célèbres cônes de couleur orange, mais par l'originalité et la beauté de ses poubelles, en les

215 rendant plus attrayantes – couleurs, motifs –, afin d'attirer l'attention. Et dans le texte, je vous fais
des suggestions de gens à qui vous pourriez vous adresser pour nous faire des belles poubelles.
Et là, encore une fois, s'il vous plaît, une amende serait imposée aux contrevenants
automatiquement.

220 Puis je vous ai mis une petite note que ça se fait dans certaines villes. Ma foi, j'ai
quasiment fini, ce n'est pas pire, je vais être dans mes 10 minutes.

Soyons beaux. Bon, comme l'ensemble du sud-ouest, le quartier autour de la station a ses
charmes et ses attraits.

225 La situation : bien que nous ayons remarqué des améliorations à propos de l'état des
trottoirs il y en a encore qui laissent à désirer. Pour les locataires de Jean Brillant, voici ce que ça
représente comme difficulté, car nous circulons régulièrement entre l'édicule et, mettons, vers le
sud, vers le marché. Il faut qu'on regarde par terre pour ne pas s'accrocher ou ne pas s'enfarger
dans les déchets. Puis c'est difficile d'entretenir des lieux propres quand ils ne sont pas en bon
230 état.

Nous suggérons donc, autant que possible et selon les possibilités des budgets,
d'accélérer la réfection des trottoirs.

235 La dernière idée : suggestion patrimoniale. Quand? Quand le budget le permettra. Dans
un espace qui aussi le permettra dans le parc. Construire une sculpture à la mémoire des citoyens
et citoyennes qui ont habité et travaillé dans le secteur. Ces gens des générations précédentes ont
contribué au développement de Montréal et du Québec. Ce sera un témoignage pour les jeunes, à
qui l'histoire a été peu enseignée. Peut-être même l'agrémenter d'une fontaine qui nous rafraîchira
240 par temps de canicule.

En conclusion, dans la planification que vous nous avez présentée, nous avons apprécié
que vous ayez porté une attention particulière à l'environnement pendant ces travaux d'envergure.
Nous avons retenu que vous avez fait en sorte qu'une fois le tout terminé, nous puissions

245 continuer d'apprécier le parc, pour ne pas dire notre parc. Nous souhaitons que nos suggestions contribuent à aller dans le même sens, dans le plus grand respect.

C'est tout. Je vous remercie.

250 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Merci beaucoup. On a des questions pour vous. Je ne sais pas, Monsieur Besner?

255 **M. JACQUES BESNER, commissaire :**

Nous aimerions vous entendre beaucoup parler de la clientèle qui réside dans cette résidence-là. Parce que, bon, les âges, d'où ils proviennent, qu'est-ce qu'ils font le jour. Est-ce que vous avez la cafétéria ou vous avez chacun votre cuisine? C'est quoi le mode de vie à l'intérieur? Et nous, ça nous permettrait de nous pister sur des enjeux.

260

Mme MICHÈLE ROZON :

Oui. Excellente question vraiment. À l'origine, c'était un projet conjoint entre le gouvernement du Canada et la SCHL pour accueillir des vétérans ou leur veuve. Ça a été construit en 84.

265

Le dernier vétéran est décédé au cours de l'année. Il y a peut-être encore des veuves, par exemple. Il y a 124 petits appartements. Ce n'est pas une résidence au sens qu'on l'entend, je crois, dans la loi, tout de même. Ça s'appelle Maison. C'est leur maison. C'est un OBNL. Et, maintenant, ça reçoit des gens de 60 ans et plus. C'est le critère de base. Il faut avoir 60 ans. Je suis correcte là-dessus.

270

Il n'y a pas de cafétéria, il n'y a pas des services comme on voit habituellement en résidence. Il y a un comité des locataires, par exemple, qui organise certaines activités avec – je les trouve bons – pas mal de succès.

275

280 Il y a beaucoup de gens pas mal âgés. J'ai 71 ans et je suis dans le groupe des plus jeunes. Ça vous donne une petite idée. Et puis, avec des pertes d'autonomie quand même assez sérieuses. Il y a beaucoup de marchettes. Il y a beaucoup de gens qui ne sont pas capables de sortir. Alors, ils se font livrer leur épicerie ou autres services dont ils ont besoin. Il n'y a pas de service de santé, je veux dire, les services médicaux ou de soins non plus.

Ils ont une autre maison. C'est un groupe d'administrateurs. L'autre maison c'est Biéler qui est située pas très loin du parc Lafontaine, c'est encore plus gros que chez nous.

285 Est-ce que ça répond suffisamment à votre question?

M. JACQUES BESNER, commissaire :

J'ai aussi une petite question qui est...

290 **Mme MICHÈLE ROZON :**

Allez-y.

295 **M. JACQUES BESNER, commissaire :**

Est-ce qu'il y en a beaucoup qui prennent le métro ou les autobus autour de la station, à peu près, là?

300 **Mme MICHÈLE ROZON :**

305 Toutes les personnes qui ne sont pas en perte d'autonomie assez sévère, nous nous déplaçons. Alors, on se croise dans le métro, on se croise en allant au marché très, très, très régulièrement. Oui. Vraiment, je pense que... c'est sûr que sur le nombre imposant, je crois, des usagers du métro, ce n'est rien. Mais pour nous, c'est certainement un nombre assez important. On en parle d'ailleurs. Je pense que c'est pour ça que j'ai eu tant de suggestions.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Boucher?

310

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

Bonjour, Madame. D'abord, merci beaucoup pour votre mémoire, merci aussi pour le travail que vous avez fait auprès des gens de votre résidence. L'initiative que vous avez prise de leur parler et leur demander leur opinion.

315

Vous avez parlé de l'espace vert qui entoure le métro comme de « notre parc ».

Mme MICHÈLE ROZON :

320

Oui.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

Est-ce que les gens de la résidence, parce qu'on s'est promené, on a vu, on a vu que vous aviez une très belle cour bien aménagée aussi chez vous, avec un petit jardin et tout, est-ce que les gens de la résidence utilisent ce parc-là, soit pour aller se promener, pique-niquer, marcher, enfin, ou si peu le font?

325

Mme MICHÈLE ROZON :

330

On circule, oui, dans le parc. Il y en a plusieurs qui sont allés à l'inauguration de la sculpture éphémère qui a eu lieu samedi midi. Je ne peux pas vous dire en nombre, évidemment, mais il y en a plusieurs, ça fait partie de leur marche quotidienne pour se garder en santé. Ils vont faire le tour du parc.

335

340 Il n'y a pas un très grand nombre de voisins qui m'ont donné des suggestions, puis, comme je vous dis, je suis là seulement depuis trois ans. Alors, mais les gens que je côtoie régulièrement, puis il y a aussi de mes proches ou peut-être leur visite à eux aussi, là. Mes proches m'ont fait des... ma petite-fille là, les poubelles, c'est ma petite-fille, ça, qui m'a parlé des poubelles. Ça vous donne une idée, là.

345 Puis il y en a eu une drôle, en tout cas, de ma voisine immédiate pour les wagons du métro à récupérer pour mettre, elle a dit : « Ils pourraient les chauffer l'hiver puis les climatiser l'été. » J'ai dit : « Va pas trop loin quand même. » Mais j'ai trouvé l'idée intéressante de récupérer ces wagons-là. C'est pour ça que j'ai pensé vous les...

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

350 O.K. Sur la rue Greene qui va être, pendant les travaux, selon la proposition, qui risque d'être perturbée, voire fermée, on a remarqué qu'il y avait une sortie de la résidence qui donnait directement sur la rue Greene. C'est une sortie d'urgence? Est-ce qu'elle est utilisée par les résidents ou pas?

355 **Mme MICHÈLE ROZON :**

Je pense bien savoir de quelle sortie vous parlez, mais effectivement c'est une sortie d'urgence. Depuis trois ans, ce n'est pas arrivé.

360 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER :**

O.K. Donc, il n'y a pas de va-et-vient par cette sortie-là?

365 **Mme MICHÈLE ROZON :**

Non. Par contre, bon, vous voyez qu'il y a la descente pour le garage, parce qu'il y a encore des gens qui ont quand même des voitures. Mais avec ce qui est arrivé à Londres... Moi, je

370 suis déjà passée au feu; alors, c'est sûr, j'ai développé une sensibilité assez importante, surtout dans les... bien, ce n'est pas une tour d'habitation, c'est huit étages, mais quand même. Et il y a des gens perdent l'autonomie, puis on en jase, et puis notre couple concierge et tout ça, la liste des personnes en perte d'autonomie que les pompiers devront aller secourir dans l'immédiat, et cetera.

375 Les pompiers sont d'ailleurs – le service de prévention des incendies, je devrais dire, est venu rencontrer, il y a eu une rencontre, je pense, il y a deux ans. Après, on nous avait remis une feuille, quoi faire si jamais il y a incendie, le système.... on a un très bon système d'alarme, par exemple. Il y a une inspection annuelle. On a même des gicleurs dans nos appartements. Celle-là, je la trouve moins drôle, mais en tout cas, il faut faire avec si le feu prend. Mais j'ai l'intention de...

380 Autrement dit, il y en a de la vie, même chez les gens qui ne sont pas capables de sortir. Mais le parc est extrêmement important. Quand je dis « notre parc », je me mets dans leur peau. Moi, quand je vais être rendue en marchette, plus capable de sortir pour aller faire mon épicerie, déjà que j'y vais très souvent sur mon balcon, tous les jours, plusieurs fois par jour, je pense que je vais passer la journée là. C'est beau. C'est la verdure et, en même temps, on voit le monde vivre. 385 On voit les gens qui circulent. Ça contribue, je pense, à la santé des gens de se sentir dans la vie. C'est pour ça, je pense, qu'il y a eu une réaction plus forte que celle à laquelle je m'attendais quand ils ont planté les frênes pour la sculpture éphémère.

390 Puis quand j'ai entendu ici qu'ils allaient ouvrir, le 25 mai, là, j'ai dit : « Oh la-la. Il y en a qui vont paniquer. » C'est pour ça que je suis venue m'adresser à vous au micro.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

395 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

400

J'avais peut-être deux petites questions.

Mme MICHÈLE ROZON :

405

Oui, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

410

D'un côté, je me demandais, vous avez aussi une très grande cour à l'arrière, est-ce que c'est très utilisé? Encore une fois, on se promenait...

Mme MICHÈLE ROZON :

415

Oui. Bien, vous pourriez venir faire un tour, si vous voulez. Il y a une partie terrasse. Il y a même un barbecue d'installé là, et tout. Il y a des balançoires et tout, et il y a la partie jardin. Et c'est très, très occupé.

420

Puis je me suis demandée, même, un petit peu, ça m'est revenu à l'esprit avec votre question, Monsieur, est-ce que vous auriez besoin d'une partie du terrain qui est plutôt juste gazonnée, je ne sais pas, au moment des travaux? Mais je ne veux pas m'embarquer là-dedans non plus, je ne suis pas à l'administration. Mais, effectivement, les jardins et la terrasse c'est très, très... puis les gens reçoivent de la visite puis ils les amènent sur la terrasse et tout. Ça met de la vie aussi.

425

LA PRÉSIDENTE :

Meri. J'avais une autre question. Quand vous avez parlé de graffitis, d'éclairage. Est-ce qu'il y a un vraiment un sentiment d'insécurité si les gens ont à sortir le soir? Je ne sais pas, est-ce que vous prenez le passage dont le trottoir où, vous parlez, il y a des problèmes?

430

Mme MICHÈLE ROZON :

Bon. Si je prends ma situation à moi, ça m'arrive de sortir le soir. Je pense que j'hésiterais peut-être à m'aventurer dans le parc. Parfois, en soirée, on est couché puis on entend des bruits, des gens qui crient, tout ça. Ça arrive.

435

Puis là, j'avais une question pour vous aujourd'hui, vous m'y faites penser. Comment est-ce que ça va être éclairé, le parc? Il y a quelqu'un qui a été blessé grièvement il y a à peu près deux, trois semaines, pendant la nuit, je pense même que ce monsieur est décédé, qu'on m'a dit. Mais ça, évidemment, ça a soulevé l'inquiétude.

440

Je ne pense pas que des gens de Jean Brillant vont beaucoup dans le parc le soir. Ça, ça m'étonnerait. Je ne les vois pas de toute façon, même si en soirée je sors sur mon balcon. Puis moi-même, je ne suis pas sûre que j'irais.

445

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

Mme MICHÈLE ROZON :

450

En tout cas, pas très, très tard. Le trottoir sur Delisle et Atwater, et même le passage, un des trois trottoirs dont je vous parlais au début, il est situé entre la clôture qui délimite le terrain de Jean Brillant et l'église. Et, en passant, je ne vous l'ai pas dit, mais quand je vous parlais de mares d'eau, ça existait même avant les travaux à l'église. Ils ont commencé ça à l'automne, je crois, ou à la fin de l'été, ça va faire un an, ce n'est pas terminé, mais ce trottoir-là, je ne le prendrais jamais le soir, jamais, même s'il y a un éclairage. Puis j'ai dit à ma petite-fille : « Non, non. Moi, je vais aller te chercher au métro puis on va faire le tour. Je ne veux pas que tu passes par là. »

455

Bien, coudon, il faut penser à notre sécurité, e puis je ne mets pas ça sur... je ne pense pas que ça soit à la STM en environnement de penser à tout, on a notre bout de chemin à faire.

460

Mais si vous mettez du DEL dans le parc ou, en tout cas, un éclairage assez brillant, ça serait sûrement apprécié, puis ça ne nous empêchera pas de dormir, soyez certains.

LA PRÉSIDENTE :

465

D'accord. Merci. Je ne sais pas si vous avez d'autres questions – une petite question, Monsieur Boucher?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

470

Oui. Je veux parler un petit peu de bruit. Il y a, j'imagine, on a quand même passé beaucoup de temps autour aussi, il y a quand même, avec les autobus, c'est un environnement assez bruyant.

Mme MICHÈLE ROZON :

475

Oui, oui.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

480

On peut croire que lorsqu'il faudra démolir, changer la membrane, démolir, et cetera, qu'il y aura des camions, il y aura donc une augmentation du bruit, forcément.

Mme MICHÈLE ROZON :

485

Forcément.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

490

Est-ce que par rapport au niveau actuel, est-ce que vous semble acceptable et vivable cette situation-là ou si vous dites : non, ça n'a déjà pas d'allure?

495 **Mme MICHÈLE ROZON :**

Écoutez, en autant que les gens sont bien renseignés sur ce qui va se passer et ce que ça implique, ils vont l'endurer, le bruit. Ça ne durera pas deux ans. Il y en a déjà beaucoup, effectivement. Par contre, à l'intérieur, c'est très, très calme, on n'entend rien. Quand on ferme nos portes-patio, nos fenêtres – certains soirs d'été, même s'il fait chaud, on ferme parce que c'est trop bruyant, parce qu'il y a des fêtards qui viennent jusqu'à 11 h, minuit, 1 h du matin. Ils prennent le lien cyclable et puis, bon, c'est le party. Mais ça fait partie du choix qu'on doit assumer, si on a décidé de louer un de ces appartements-là. L'hiver, ce n'est pas un problème, non, c'est sûr, ni quand il y a beaucoup de pluie abondante. Il y a un côté positif, il n'y a pas de bruit.

505

Mais on est habitué, jour et nuit, surtout le jour évidemment, les autobus... on entend même très bien l'autoroute Ville-Marie. Ça vous donne une idée, là. Je suppose qu'il y un effet de réverbération, parce que la montagne n'est pas très loin, on voit le dos de la montagne de chez nous. Bon. Alors, ça s'en vient vers... et puis, parfois, ça m'arrive le soir, je veux écouter de la musique ou quelque chose, je ferme tout parce que c'est un bruit parasite assez agaçant, là. C'est ça. Mais ça, on le sait. On a décidé de louer là. On fait avec. Puis en autant qu'ils seront bien renseignés sur ce qui s'en vient et le bruit.

510

Puis la petite visite, après, ça sera quasiment une récompense, je pense, pour les gens de la maison. Puis je suis certaine que vous allez bien leur expliquer puis ils vont bien comprendre qu'est-ce qui s'est passé puis la nécessité de faire ces travaux-là. Absolument.

515

Merci de vous soucier, en tout cas, de notre confort.

520 **LA PRÉSIDENTE :**

Une autre petite question.

Mme MICHÈLE ROZON :

525

Mon doux, Seigneur, je ne pensais jamais en avoir autant! Allez-y.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

530

J'aurais dû la poser tantôt. Est-ce que vous avez un service ou une personne qui s'occupe de l'animation culturelle ou une personne qui s'occupe...

Mme MICHÈLE ROZON :

535

Il y a une personne, il y a, comme je vous dis, une espèce de petit comité des locataires. On a eu à l'automne une visite du centre communautaire 50 plus. Ils proposaient certaines choses, dont le tai-chi et sur place, en autant qu'on était un certain nombre. Mais on l'a fait et ça a très bien fonctionné. Moi-même, je suis allée, puis la prof était enchantée, mais les gens se connaissent. Il y a des gens qui ont perdu leur famille et tout, c'est devenu leur famille. Il y a un esprit de famille, vraiment. Il y en a qui se connaissent depuis très, très longtemps.

540

Bon, activités, moi, j'ai pensé à une chose, c'est d'inviter une chorale dans le temps des fêtes. Je verrai peut-être avec la dame qui est présidente, là. Elle a invité un notaire récemment, et ça, ça a été une très bonne chose, là. D'autres idées à lui soumettre, là, mais... Ils ont un petit club de jeux de cartes. Ils ont du bingo le dimanche soir. Tu sais, je veux dire, les gens de 80 quelques années sont très heureux comme ça, puis ça les garde alertes.

545

Il y a aussi des artisans ou des artistes dans la maison, et la semaine dernière ils ont fait une exposition avec vernissage. Puis je me dis : bon, bien c'est appelé à se développer. Puis si vous avez des suggestions à nous faire, n'hésitez pas, ça nous fera plaisir. Je pense surtout aux gens qui ne peuvent pas sortir. Mon doux que ça doit-être ennuyant. C'est ça.

550

M. JACQUES BESNER, commissaire :

555 Oui. Moi, c'est plutôt dans le sens où durant le chantier. un animateur culturel ou ce comité-là pourrait être utilisé.

Mme MICHÈLE ROZON :

560 Ah, ce n'est pas bête, ça. Je n'hais pas ça, c'est une bonne idée. Merci.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

Merci.

565

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. La prochaine personne c'est madame Sonja Engmann. Bonsoir, Madame.

570

Mme SONJA ENGMANN :

575 Bonsoir. Et merci de nous accueillir ce soir. Je viens de Solidarité Saint-Henri qui est la table de concertation de Saint-Henri. Bien, en gros, on ne veut pas du tout remettre en question la nécessité du chantier, je pense que ça va de soi qu'on a besoin de refaire le poste de district.

580 Ce qui nous inquiète, par contre, c'est l'augmentation du nombre de travaux dans le quartier Saint-Henri, entre l'échangeur Turcot, le CUSUM qui vient de finir, le mégahôpital qu'ils ont construit sur la colline, la fermeture de la rue Notre-Dame, les travaux de condos qui sont un peu perpétuels, bien, vous êtes, genre, le dernier dans une ligne de chantier qui n'arrête plus depuis un bon bout de temps. Puis ça commence à vraiment affecter la patience puis je pense la qualité de vie, la santé mentale des résidents. Ça fait que malheureusement pour vous, je pense que c'est vraiment, vraiment important de faire le maximum possible pour réduire les effets néfastes.

585 En gros, ce qu'on recommande pour ça, c'est un peu les mêmes choses. Ça suit les
mêmes lignes que ce qu'on avait recommandé en 2012 quand il y a eu le réaménagement de la
station Lionel-Groulx puis la rue Greene a été fermée pour les arrêts d'autobus. En gros, ce qu'on
recommande c'est – puis on avait organisé à ce moment-là une consultation participative des
590 ateliers avec les résidents du secteur et des résidents de Saint-Henri pour qu'ils donnent leur
opinion, pour qu'ils donnent leur priorité, leurs besoins en termes d'aménagement.

Bien, le premier point, c'est par rapport à la densité du trafic. Je pense que le secteur
Lionel-Groulx est assez saturé puis la fermeture de la rue Greene, ça va faire qu'il va y avoir,
genre, quatre lignes d'autobus de plus qui vont devoir débarquer ailleurs. Puis ce qu'on
595 recommande vraiment fortement c'est de trouver des alternatives aux rues aux alentours de la
station pour arrêter ces autobus-là. On recommande d'essayer de voir si on peut les relocaliser à
d'autres stations de métro, si on peut utiliser, mettons, le parking du Super C... bien, des
alternatives qui ne sont pas les rues déjà trop achalandées. Bien, surtout éviter Delisle, en fait,
mais aussi Atwater, Saint-Jacques et Lionel-Groulx.

600 Bien, de même, c'est ça, on recommande aussi vraiment de mettre beaucoup d'efforts
dans la réduction de la pollution sonore, au possible, et aussi la pollution engendrée par les
travaux, tout ça, pendant la période de construction. La pollution de l'air, la pollution sonore et tout
ça, surtout parce qu'on sait que oui, les autobus, c'est un moyen de réduire la pollution en général,
605 mais dans un espace aussi dense que Lionel-Groulx avec les secteurs résidentiels quand même
assez proches, les jardins communautaires et tout ça, assez proches, c'est quand même un
facteur de pollution important aux alentours. Puis si on rajoute à ça des camions, bien, ça ne va
qu'empirer le problème.

610 En fait, finalement, on recommande aussi vraiment de mettre en place des mesures pour
éviter le plus possible des conflits entre piétons, cyclistes, voitures. C'est un secteur où est-ce qu'il
y a – oui, bonne chance! – c'est un secteur qui est vraiment beaucoup utilisé par toutes sortes de
trafic, par toutes sortes de monde, puis déjà, il n'y a pas de fluidité. Puis s'il y a moyen d'améliorer
le respect de la place de chacun pour éviter les accidents puis les frustrations, bien, ça ne peut
615 qu'améliorer la situation.

Donc ça, c'est nos recommandations par rapport à la densité de trafic.

620 Et, finalement, par rapport à l'espace vert, on est vraiment contents de voir les efforts qui ont été mis pour l'intégration du nouveau poste de district dans le paysage. Puis surtout de conserver, dans son intégralité, l'espace vert, le parc autour de Lionel-Groulx et les arbres. Parce que je pense que oui, c'est beau. C'est un espace où est-ce que monde vient pour passer du bon temps. Ils ne s'en servent pas juste pour traverser, mais c'est aussi vraiment un moyen pour lutter contre les îlots de chaleur et contre la pollution.

625 Donc, on est vraiment content qu'il soit conservé dans son intégralité, puis on recommande même de... s'il y a moyen de bonifier la canopée. Tantôt, madame a parlé des haies autour, du gazon, n'importe quoi, on ne serait pas contre.

630 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

635 Merci beaucoup. Nous avons des questions pour vous. Je ne sais pas, Monsieur Boucher?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

640 Merci beaucoup de votre mémoire fort intéressant. Je le répète à chaque fois, mais c'est vrai. Ça a été fort instructif et intéressant à lire.

Je veux faire référence rapidement à votre mémoire de 2012 qui a été versé comme documentation où vous aviez fait vraiment un exercice de participation puis de dialogue avec les citoyens, qui est fort intéressant. Vous devez le connaître pas mal par coeur. À la page 10, vous posez :

645 « Quels sont les problèmes à résoudre pour rendre le projet acceptable? »

650 Et vous énumérez huit choses, là, comme les intersections, le prolongement de la rue Greene, et cetera. Est-ce qu'il y a encore des choses dans ce rapport-là qui sont encore d'actualités et qui mériteraient, au-delà de ce que vous venez de nous dire, d'être remises sur le tapis également?

Mme SONJA ENGMANN :

655 Bien, je pense justement à la fluidité des mouvements entre différents types de transports, je pense que c'est encore d'actualité. Il y a des travaux qui ont été faits pour améliorer la situation des débarcadères d'autobus par la STM, le réaménagement des aires d'autobus autour de la rue Greene, ça a beaucoup aidé, mais c'est sûr qu'avec la fermeture de la rue Greene, ça va revenir d'actualité.

660 Je dois avouer qu'en 2012 je n'étais pas encore à SSH, ça fait que je ne le connais pas par coeur, exactement.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

665 O.K., désolé, désolé.

Mme SONJA ENGMANN :

670 Ça fait que s'il y a des points spécifiques, peut-être juste me rafraîchir la mémoire. Je l'ai lu, mais je ne l'ai pas écrit, celui-là.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

675 O.K. Je suis désolé. Merci.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

680 J'aurais une question aussi dans le même sens. Désolé si vous n'y étiez pas, mais essayez au meilleur de votre connaissance. On mentionnait dans ce rapport – un très beau rapport, d'ailleurs, en 2012 – que ça allait, le projet de fermeture du terminus de la rue Greene allait améliorer les choses.

685 Vous avez vu, vous êtes arrivée depuis, est-ce que vous pensez que... qu'est-ce qui serait en plus améliorable à part la fermeture durant le chantier qui s'en vient, mais votre opinion à vous, là? Parce qu'on remet les choses comme elles étaient avant sur Greene, est-ce qu'il y a des idées, votre comité... vous avez des idées là-dessus?

Mme SONJA ENGMANN :

690 Bien, en gros, depuis qu'on a reconsulté... bien, mon opinion s'est basée sur les opinions des résidents de Saint-Henri qu'on entend. Puis depuis 2012, la plus grande préoccupation qui a vraiment l'air de faire consensus, bien, il y a beaucoup de monde qui déplore que l'arbre qui était planté au milieu de la rue Greene a disparu. Mais la préoccupation c'était vraiment de préserver le parc autour du métro Lionel-Groulx à l'usage des résidents.

695 Une autre préoccupation c'était de garder, de ne pas augmenter la densité des bâtiments aux alentours. Ça, c'était surtout survenu lorsqu'il y avait le projet Archivex, un projet de construction qui était prévu sur le site de l'Archivex. Le monde était vraiment inquiet d'avoir, bien, une densité résidentielle ou commerciale augmenter encore plus, et même chose pour le trafic. Je pense que toutes mesures pour dévier le trafic de ce secteur-là augmenteraient la qualité de vie pour le monde autour, parce que c'est la porte d'entrée pour Saint-Henri. Tout le monde passe par là. Voilà.

700 **M. JACQUES BESNER, commissaire :**

705 O.K.

LA PRÉSIDENTE :

710

La question, l'espace vert, de ce que je comprends, de ce que tout le monde semble dire, est très importante. Selon vous, comment est-ce qu'on utilise cet espace? Parce qu'encore une fois, quand on visite, ne connaissant pas très bien le quartier, est-ce que les gens qui habitent autour l'utilisent? Est-ce que des enfants y vont ou c'est vraiment un espace vert de passage?

715

Mme SONJA ENGMANN :

Alors, il va falloir que je me base un peu sur mon opinion, mes constats à moi. Je sais que c'est important pour les gens à cause de sa propriété de lutter contre les îlots de chaleur. Ça, c'est vraiment mentionné beaucoup. Je sais aussi, ce qu'on mentionne beaucoup c'est que le monde reste là, ils trouvent ça agréable de rester là entre les transits, entre métro et autobus.

720

Je sais que des groupes communautaires du quartier l'utilisent assez fréquemment pour se rassembler, pour partir des manifs ou revenir des manifestations ou juste tout simplement pour faire des pique-niques. Ça fait que je pense que oui, c'est utilisé pour autre chose que pour transiter.

725

LA PRÉSIDENTE :

730

O.K. Il y a aussi la question de sécurité. Je pense que c'est une question qui est ressortie lors de la consultation en 2012, et je pense que vous en faites référence aussi. Est-ce que ce que les gens semblent vous dire, il y a un problème de sécurité le soir?

735

Mme SONJA ENGMANN :

Le soir, on l'entend de temps en temps, mais je pense que ce n'est pas tout le monde qui ressent ça. Ce qu'on entend par rapport à la sécurité beaucoup, c'est vraiment la cohabitation des cyclistes, des piétons. C'est un secteur où est-ce qu'il y a le plus d'accidents à Saint-Henri. Je pense qu'il y a un rapport qui est sorti sur ça, qui met vraiment bien les images sur à quel point il y

740 a des accidents entre voitures-cyclistes, voitures-piétons, cyclistes-piétons, donc toutes les
considérations possibles, ça fait que par rapport à la sécurité, je dirais que c'est notre crainte ou
notre préoccupation, c'est vraiment de...

745 S'il y a réaménagement, ça serait vraiment dans l'optique de s'assurer que le partage de
l'espace se fasse mieux entre les différents types de transport.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

750

M. JACQUES BESNER, commissaire :

Et ça se ferait comment, un meilleur partage?

755

Mme SONJA ENGMANN :

Il va falloir qu'on refasse un atelier de planification.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

760

C'est parce qu'on a déjà des pistes cyclables qui sont séparées des cheminements
piétons. On sait que, bon, les gens l'utilisent plus ou moins, utilisent les deux indifféremment. Vous
avez des idées ou des suggestions?

Mme SONJA ENGMANN :

765

Enlever les voitures. Je n'ai pas de suggestion concrète, mais je sais qu'à titre personnel,
la piste cyclable n'est pas super pratique quand on utilise le vélo pour autre chose que le tourisme.
Elle n'est pas faite pour, genre, traverser pour se rendre quelque part. Il faut s'arrêter souvent, il
faut débarquer à la rue Greene. Pour rentrer sur la piste cyclable sur Atwater devant la station,

770 c'est compliqué, il y a un poteau au milieu du chemin. Ça fait que j'imagine que c'est des choses qui n'aident pas.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

775 Une toute dernière question, je fais appel à votre connaissance des lieux et du quartier, puisqu'on parle de piste cyclable. Lorsque la STM va refaire le garage, il y a la piste cyclable qui passe juste à côté et qu'il faudra forcément, à cause des travaux, relocaliser pendant la période des travaux. Est-ce que vous avez une petite idée où on pourrait la faire passer?

780 **Mme SONJA ENGMANN :**

J'oserais dire que le plus pratique serait peut-être la rue Delisle. Juste parce que c'est déjà une rue résidentielle puis vous avez dit dans votre rapport que les autobus n'allaient pas passer par là, si possible. Puis rejoindre le plus rapidement – c'est vraiment une piste cyclable qui est assez utilisée pour traverser le quartier, c'est vraiment un lien entre les deux stations de métro, ça fait que de rejoindre la piste originale le plus rapidement possible, je pense.

785

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

790 Merci.

795 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, j'aurais une dernière question. Il y a toutes les résidences de l'Université McGill. Je ne sais pas, savez-vous, est-ce que les étudiants utilisent le métro, alors se rendent le long de la rue Delisle ou bien la piste, ou c'est plutôt des gens qui utilisent le vélo? Je ne sais pas, ce n'est pas la période de voir ce que font les étudiants, mais je me demandais si vous aviez un sens de...?

800

Mme SONJA ENGMANN :

805 Bien, mettons, je serais surprise s'ils avaient des voitures personnelles, mais je ne peux pas répondre dans le détail. Je n'ai pas ces informations-là.

LA PRÉSIDENTE :

810 D'accord. Ah bon, Madame Rozon, oui?

Mme MICHÈLE ROZON :

815 Effectivement, je vois assez souvent les étudiants passer puis je les regarde aller, puis je vois qu'ils s'en vont à leur résidence qui est à proximité de chez nous. Il y en a en vélo, oui, mais il y en a pas mal à pied. Pas mal à pied. Et je vous dis qu'à l'heure de pointe, c'est beaucoup de monde qui passe là, matin et soir, effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

820 Et, alors, la piste derrière la résidence...

825 **Mme MICHÈLE ROZON :**

Ils prennent le lien cyclable avec un espace qui est réservé aux piétons. Oui, et il y en a beaucoup.

830 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Merci beaucoup.

Mme MICHÈLE ROZON :

835

Je vous en prie.

LA PRÉSIDENTE :

840

Merci beaucoup, Madame. La prochaine personne que j'ai c'est monsieur Derek Robertson. Bonsoir, Monsieur.

M. DEREK ROBERTSON :

845

Bonsoir, Messieurs! Bonsoir, Madame! Merci beaucoup pour cette soirée encore. Moi, je sens que ça devient une séance publique plus large que la consultation expressément pour l'aménagement de la bâtisse, mais c'est bon qu'on soulève des idées puis des questions.

850

Si vous me permettez de commencer par répondre un peu à la madame. Les choses que j'ai notées moi-même, aussi, depuis presque huit mois que je suis à mobilité réduite, et je suis mal à l'aise durant le soir. Après le soleil couché au métro Lionel-Groulx, ça devient un peu désagréable. Il n'y a pas de banc. Il y a des résidences de personnes âgées, la madame a dit clairement que les résidents font le tour, pour relaxer, pour promenade. Il n'y a aucun endroit pour asseoir, si ça devient un parc.

855

Pour moi, j'ai noté, c'est plus un lieu de trajectoire avec des petits triangles verts. Mais un parc, ce n'est pas classifié comme parc, mais si ça devient un parc, merveilleux, mais c'est triste que vous avez – vous, je dis la STM aurait déjà décidé de détruire un espace vert avec des vieux arbres. On va soulever ça dans deux minutes.

860

Mais une autre chose que la madame a soulevée a été enquêtée, et la personne qui a perdu sa vie quelques semaines passées, il n'y a aucune surveillance, des caméras à votre périmètre de cette station. C'est une station multimodale. Il y a beaucoup de monde qui y...

865 trajectoire. You need to have the parameter of that station, même la trajectoire Greene, it needs to be under a 24-hour video surveillance. I would think it would be a standard. Même si ce n'est pas pour d'autres raisons, juste pour la sécurité des utilisateurs. C'est juste une idée, mais tout de suite, quand on parle de plus des choses, alors je vais soulever des affaires comme ça.

870 En ce qui concerne les piétons et cyclistes, moi, j'ai une alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal. Donc, si vous avez des questions en ce qui concerne la piste cyclable, oui. Madame répondait très bien, ça c'est une des questions, c'est quoi exactement vos process de mitigation pour les piétons et cyclistes? C'est ça.

875 Moi, je viens ici ce soir pour poser plus de questions, parce qu'on n'avait pas des réponses. Et ça, c'est une question. Quand j'ai posé cette question à la séance d'information, on avait une chose dans l'idée. Donc, vous posez ces mêmes questions à madame, vous n'avez pas de réponse pour ce soir. Donc, vous n'avez aucune idée où est-ce que vous placez la trajectoire piétons et cyclistes. Ça, c'est triste qu'on reçoive l'information puis ce soir vous n'avez aucune réponse, même une idée. Moi, je suggère la même trajectoire que la madame à côté, mais suite que vous avez prévu de placer plus des autobus et du stationnement, c'est impossible de placer ça à cette trajectoire.

880 Donc, on est vraiment coincés, suite que vous avez décidé de fermer cet endroit pour une deuxième fois dans même pas quatre ans. Mais je vais retourner plus dans mes questions.

885 Durant la période de travail, ça va être un shift par jour, huit heures, lundi à vendredi, ou est-ce que ça va être des samedis et des dimanches sur le travail urgent? Est-ce que ça va être 24 sur 24 ou 12 heures par jour? Je sais les contraintes, mais ça, c'est une autre chose que peut-être la Ville est en train de regarder pour changer ça, pour permettre que les travailleurs travaillent plus que huit heures par jour, puis fassent des journées plus longues de 10 à 12 heures. La machinerie, pas besoin d'aller faire les commissions ou voir les enfants, c'est les personnes. Donc, les personnes pourront partir et la machinerie continue. Ça prend juste du personnel.

890

895 Comme je le suggère, comme ils ont fait expressément avec le Turcot. Les gens sont, il y a quelques petites gens qui sont mal à l'aise, mais la plupart, ça aide beaucoup à avancer beaucoup la job. Si on avait fait un projet de huit heures par jour, cinq jours par semaine, le Turcot, ça va prendre 20 ans.

900 Donc, ma question était encore, est-ce que c'est possible d'avancer le projet, la période de construction avec une période de travail, une journée plus longue et une semaine plus longue, comme six ou sept jours par semaine? Est-ce que c'est des contraintes légales ou techniques, quelque chose comme ça.

905 Aussi, j'ai entendu les autres personnes parler de densification et ils sont inquiétés par la densification. Moi, j'ai trouvé ça, franchement c'est triste. Nous sommes au-dessus d'un métro. Nous avons fait des longs débats où est-ce que j'avais déposé un mémoire moi-même pour le PMAD en 2010, le *Projet métropolitain d'aménagement et de développement* où est-ce qu'on demandait à la Ville d'implanter le programme de TOD, Transport-oriented development. On était à côté du grand métro, mais on n'a même pas hauteur. C'est ça qu'on dit : Archivex, voyons donc, we can have more than three...

910 Moi, ma question était, j'ai questionné la densification de cette bâtisse. Pourquoi est-ce que ça devient juste une salle mécanique, de ventilation? Pourquoi pas des résidences en dessus? On est en besoin pour des résidences sociales, des résidences de logements abordables, des résidences pour les personnes âgées. On devient tous de plus en plus vieux. J'ai manqué un logement comme ça dans quelques années. Donc, c'est un endroit, pourquoi pas? C'est ça, c'est ma question. I would have to question why we would not densify and not go up? There is no reason why we shouldn't other than local opposition by our council, but there is a municipal election coming up and we can change that.

920 Donc, prochaine question était de... c'est déjà, vous avez mentionné dans votre séance d'information, il y a déjà quatre stations que vous avez déjà réaménagées, donc vous avez l'expérience, ça va très bien. Ma question est pourquoi, si vous avez quatre déjà faites, pourquoi le

métro Lionel-Groulx n'ait pas fait le même temps, que vous détruisez un espace vert avec des arbres? Pourquoi qu'on revient une deuxième fois?

925

C'est la planification, je m'excuse, mais il y a un manque de planification sur la table ou le responsable, ou le directeur du réaménagement. C'est qui le responsable de ça? How can this decision be made to come back to this metro for a second time in four years? To affect the... Effectivement, tu es en train de faire la même job. C'est inacceptable. J'ai noté un petit rire. C'est inacceptable de faire ça. Incompréhensible que les gens fassent ça.

930

Et suite à ma question que j'ai posée à la séance d'information, est-ce que vous avez l'idée de faire une deuxième? On a parlé que ça, c'était un grand métro de transport, pourquoi on n'a pas une deuxième entrée, et la réponse que j'ai reçue est: « Non, l'enveloppe gouvernementale ce n'est pas là-dedans. » Donc, si j'ai bien compris, la STM va retourner une troisième fois dans à peu près 10 ans pour faire des réaménagements, pour faire une deuxième ouverture. C'est très nécessaire depuis longue date. I don't know how le métro place Saint-Henri avoir plus d'entrées et sorties que métro Lionel-Groulx. C'est une question de planification. Mon Dieu! Je m'excuse, j'essaie d'être positif, mais ce projet, c'est intéressant.

935

940

Donc, si on avez d'autres places pour les arrêts des autobus, pourquoi vous avez détruit un espace vert quatre ans passés? La façon, la réponse que j'ai reçue : Ah, don't worry, on avait l'endroit, c'était bien planifié. Si c'est bien planifié maintenant, pourquoi est-ce que vous avez besoin de détruire notre précieux espace vert? Je ne comprends pas où tu vas mettre les autobus, où tu vas mettre cette trajectoire pour le piéton et cycliste? Où est-ce que les gens vont stationner? Ça va être problématique et ça va être plus difficile durant l'hiver.

945

Nous avons un grave problème l'hiver passé avec la compagnie Pavage d'Amour où est-ce que le contrat à réaliser, c'est annulé. Si ça arrive une autre fois, ça va être problématique. Je veux dire, je vais payer un compliment, par contre, la STM qui fait très bien le déneigement sur les métros, très, très bien fait. Tout, dans tous les métros que j'ai pris à tous les quotidiens, c'est très, très bien fait. Merci beaucoup pour ça. Ça, c'est sûr et certain.

950

955 Mais juste la dernière chose était que c'est ça, pourquoi ne pas faire la deuxième entrée
en même temps? Comme j'avais dit, d'après moi, ça va être une troisième fois que la STM va
revenir déranger, comme la madame a dit, déranger les gens dans le quartier. On a déjà vu avec
le Turcot. On vit avec tous les chantiers. On vit avec les chantiers routiers. Maintenant, on vit trois
fois que notre STM, qui est supposée être là pour le bénéfice des citoyens, c'est nous les
propriétaires, c'est nous les citoyens, et vous venez nous déranger à cause de la mauvaise,
960 mauvaise – je m'excuse, il n'y a pas d'autres mots – mauvaise planification. Ou des gens qui
planifient dans leur – je ne veux pas dire un ordre, mais un milieu complètement à part de la vie
quotidienne du monde.

965 Ça n'a pas de bon sens que quelqu'un avait planifié de faire ça trois fois. Les gens, on va
retourner une deuxième fois puis maintenant une troisième fois. La planification, si tu fais des
travaux intenses, c'est dérangent, mais c'est une fois ou deux fois, maximum. Maintenant, tu
reviens une troisième fois dans 10 ans. C'est juste que ça va déranger et, en plus, pour les
personnes âgées, quand vous venez de faire la deuxième entrée, ça va être un impact très fort.

970 À part de ça, je pense que c'est un... je sais que c'est un projet nécessaire. Je vous félicite
pour assurer que nous avons une bonne qualité de l'air puis le système fonctionne très bien, c'est
un bijou très précieux. Si on n'avait pas de métro à Montréal, c'est une congestion critique puis
aussi une question de sécurité civile. Des déplacements, si les gens n'ont pas de métro, ça va être
très, très difficile pour quitter les quartiers centraux puis même juste pour faire des déplacements.

975 Donc, merci pour un bon service et les oiseaux, j'adore les oiseaux. C'est tellement
merveilleux. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

980 Merci. Je voulais simplement souligner que nous, on est ici ce soir pour recevoir vos
commentaires, recevoir vos questions, s'il y a des questions qui vous préoccupent. Nous, on va
faire l'analyse et on va remettre un rapport à la STM. On est indépendants de la STM.

M. DEREK ROBERTSON :

985

O.K., oui.

LA PRÉSIDENTE :

990

Alors, je voulais simplement souligner un petit peu notre rôle. Alors, on prend note de vos questions, de vos commentaires. Je ne sais pas si, Monsieur Besner, vous avez des questions?

M. JACQUES BESNER, commissaire :

995

Il y a eu beaucoup de sujets que vous avez abordés, et je pense qu'on nous demandait aussi de nous identifier pour la transcription. Donc, Jacques Besner. Je trouve que l'idée que vous avanciez de densifier est intéressante, mais vous mentionniez de l'habitation au-dessus d'une station électrique. Pouvez-vous élaborer un petit peu plus là-dessus, sur quel genre?

1000

M. DEREK ROBERTSON :

Bien, je ne sais pas exactement les détails en sécurité en ce qui concerne l'installation. Quand vous soulevez ces questions, ça met en question la sécurité autour de ça. Je ne savais pas. Est-ce qu'il y a un danger? Est-ce que cette bâtisse, qu'est-ce qui est en train d'être construite dans ce quartier, ça va être un...

1005

M. JACQUES BESNER, commissaire :

D'après les informations que nous avons eues, c'est un poste électrique. Donc, est-ce qu'on mettrait la résidence au-dessus d'un poste électrique? Peut-être pas. Mais est-ce que vous aviez des idées?

1010

M. DEREK ROBERTSON :

Oui, des ateliers, quelque chose. Je ne savais pas c'était assez dangereux à ce point-là. Mais si ça, c'est le cas, est-ce qu'il n'y a pas de... je sais, mise en question totalement, mais est-ce

1015

1020 qu'il n'y a pas d'autres endroits moins dangereux pour construire cette installation? Je sais qu'Hydro-Québec est en train de prendre un peu de place sur Saint-Patrick jusqu'à côté du chemin de fer CN, le côté sud de Saint-Patrick, ce n'était pas trop loin. Mais est-ce que c'est juste une question des fils électriques? Si on peut construire cette installation ailleurs et juste envoyer les fils électriques? Bien, c'est vous, Monsieur, qui soulevez cette question entièrement.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

1025 Comme la présidente l'a dit, nous sommes indépendants de la STM.

M. DEREK ROBERTSON :

1030 Non, non, non, je comprends, je comprends. Mais c'est une mise en question pour moi, c'est une très bonne question. Et moi je me pose des questions. Est-ce que cette bâtisse est une bâtisse qui va avoir des fonctions dangereuses dans un secteur résidentiel, où est-ce qu'il y a des résidences de personnes âgées? Où est-ce que nous avons une autre résidence, les personnes à mobilité réduite? On avait, l'Association, on avait créé un instrument for the blinds to cross the street, de l'autre côté sur Delisle, le côté sud.

1035 Vous avez soulevé – moi, je pose cette question, est-ce que c'est vraiment le meilleur endroit pour installer? C'est une question que je vous pose.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

1040 Ce n'est pas à moi à répondre.

M. DEREK ROBERTSON :

1045 Ça me ferait plaisir d'avoir une réponse, pas tout de suite, mais je pose ces questions à la STM. Est-ce que c'est vraiment le meilleur endroit d'installer cette bâtisse? Vous ne le savez pas...

LA PRÉSIDENTE :

1050 Je vais vous proposer, à la fin, peut-être, on pourrait demander à monsieur Sergerie de simplement, s'il y a des clarifications à apporter, peut-être que cette question-là pourrait être une des questions...

M. DEREK ROBERTSON :

1055 Mais je sais, comme monsieur Besner avait mentionné, il y les droits acquis, parce que c'est déjà là. Ça, je comprends, mais...

LA PRÉSIDENTE :

1060 Je pense que c'est une question, peut-être, qu'on pourrait demander à la fin. Je ne sais pas si on a d'autres questions entretemps, mais on pourrait terminer... oui, oui.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

1065 Bruno-Serge Boucher. Vous avez parlé de destruction d'espace vert. J'imagine que vous faites référence au projet qui a déjà eu lieu, parce que de ce que je comprends du projet qu'on nous a présenté, la biomasse demeure à peu près, au moins la même, mais il y a seulement un arbre, je pense, qui doit être sacrifié à l'autre bout du... essentiellement, il n'y a pas de diminution de la biomasse. Pouvez-vous juste me préciser votre pensée?

1070 **M. DEREK ROBERTSON :**

1075 Oui, c'est ça. Au début, quelques années passées, suite que le Turcot, le fameux échangeur, qu'on avait le projet, la MTQ a décidé, il y a des process de mitigation mis en place. Un des process de mitigation, ils ont décidé de mis en place en coordination avec la STM, est d'avoir plus de lignes d'autobus, express, qui viennent de l'ouest de l'île, et ils ont sorti à Atwater et ils ont arrêté là.

1080 À l'époque, la STM et la Ville ont dit : « On n'avait pas assez de place. Il faut qu'on prenne cet espace. » Maintenant, c'est la trajectoire Greene, à l'époque c'était un espace vert avec des beaux arbres, des vieux arbres comme plus que 100 pieds. It was a beautiful space, puis ils ont dit : « On a besoin de ça pour mitigation, pour le Turcot. » Puis même, au milieu, la fin, la dernière phase très intense de Turcot, la STM a décidé : on a besoin, on enlève tous ces autobus-là et mis ailleurs.

1085 C'est pour ça, j'ai dit, détruit l'espace vert que c'était fait par le premier projet. Et maintenant, quand vous revenez pour faire un aménagement aussi, juste un ou deux arbres, ce n'est pas la fin du monde, on pourra en replanter d'autres, je suis d'accord avec ça. Mais je suis juste triste que, encore, comme j'ai dit, ces travaux, c'est deux fois, trois fois que vous venez pour faire des jobs similaires et je mets en question, pourquoi ces travaux n'étaient pas prévus, comme
1090 les gens avaient dit, il a déjà fait quatre en avance. Ça a mis totalement en question, pourquoi on a besoin de fermer cette trajectoire, sans planification. C'est un manque de planification.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

1095 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1100 Moi, j'aurais, en termes du réaménagement, vous avez parlé de bancs. Est-ce que ça, c'est quelque chose que vous aimeriez voir dans cet espace vert, des endroits où les gens pourraient s'asseoir?

M. DEREK ROBERTSON :

1105 Bien, je pense que oui. Si l'intention de créer un parc – je sais que c'est encore en question, il y a une certaine... autour, toute la longueur de Saint-Jacques, je ne sais pas la profondeur, mais tous ces terrains sont déjà zonés pour les bâtisses. Donc, l'espace vert, comme il est, c'est un peu un mirage, parce que c'est à n'importe quel moment, la Ville peut prendre le terrain pour construire des bâtisses.

1110 Mais si on gardait un pourcentage de ça ou tout ça dans un espace vert, O.K. Si on me
dit oui, c'est un espace vert, pourquoi ne pas aller à la prochaine étape et créer un parc
officiellement ou même juste installer des bancs? Je pense, pour répondre à votre question, oui,
un parc ou non. Oui, ça prend des bancs. Vieillesse de société. Même les mamans avec des
1115 poussettes, des fois, les enfants il faut t'asseoir. Ça fait du bien avec mon dos, avec ma canne. En
fait, la semaine passée, j'ai arrêté entre la sortie pour prendre la 211 parce que j'ai besoin d'arrêter,
j'ai noté que l'autobus n'est pas là, je ne vais pas rester en ligne, j'ai asseoir sur le gazon.

1120 Si vous avez déjà l'idée d'installer des bancs, oui. Installez aussi des caméras et aussi
installer des contenants à ordures. Comme la madame a dit, il y a beaucoup des gens qui lancent
des choses à terre.

LA PRÉSIDENTE :

1125 Mais la question d'éclairage, vous avez parlé d'insécurité aussi, est-ce que ça, c'est
l'enjeu, pour vous, c'est l'éclairage?

M. DEREK ROBERTSON :

Oui. Oui.

1130 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez parlé de caméra?

M. DEREK ROBERTSON :

1135 Oui, c'est ça. Mais moi, je suis toujours à l'aise, je suis un monsieur en forme, je n'ai pas
peur de personne dans ce sens-là, mais avec mon body réduit, je suis censé, je sais qu'on avait
des instants, l'an passé, où est-ce que les jeunes vraiment sur la piste de Premier-chemin-de-fer,

1140 au-dessus du métro Lionel-Groulx puis Saint-Henri, ils ont abattu des personnes. Ils sont allés en arrière puis ils sont sautés dessus, trois, quatre jeunes qui sont sautés, bang, bang.

1145 Donc, suite de ça, je suis un peu mal à l'aise, suite de mes faiblesses. Et si je deviens un peu mal à l'aise, j' imagine, il y a beaucoup plus de monde qui ne sont pas ici ce soir pour exprimer qu'ils sont mal à l'aise aussi. Donc, pour aller en avant, régler un problème, tu veux recevoir des compliments et puis des oh wow! They actually, you know, they got ahead of something. Si on fait des affaires en avant, je pense que ça va être très apprécié par les gens dans le quartier.

LA PRÉSIDENTE :

1150 Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Ça va. Merci beaucoup.

M. DEREK ROBERTSON :

1155 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. J'ai monsieur Mauricio Garzon Beltran. Bonsoir, Monsieur.

1160 **M. MAURICIO GARZON BELTRAN :**

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1165 Bienvenue.

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

1170 Merci d'avoir organisé cette consultation. Merci aussi à la STM. Je pense que c'est quelque chose d'important, de vraiment entendre les citoyens qui vivent dans le quartier puis qui vont être impactés pour la construction de ces nouveaux bâtiments.

1175 Alors, moi, je suis coordonnateur d'une initiative locale qui s'appelle SH Initiatives urbaines. Il s'agit d'une initiative citoyenne qui cherche à contribuer à la revitalisation durable du quartier Saint-Henri. Et je suis aussi jardinier au jardin communautaire la Légumière Rose-de-Lima.

1180 Alors, dans la présentation, j'ai abordé quatre points, et le premier ça va être l'aménagement du nouveau bâtiment. Le deuxième, ça va être concernant justement les jardins communautaires Légumière Rose-de-Lima. Le troisième, ça va être sur la piste cyclable du Premier-chemin-de-fer, puis le quatrième point, ça va être sur l'espace vert qui a déjà été mentionné ici, puis qui a été mentionné par l'arrondissement il y a quelques mois. Alors, dans le but vraiment de préserver puis aménager vraiment cet espace vert.

1185 Alors, d'abord, pour le nouveau bâtiment. C'est sûr qu'il y a des mesures qui sont prévues pour faciliter l'intégration dans le milieu urbain de ce nouveau bâtiment. Ma proposition c'est vraiment concernant la construction du bâtiment, c'est l'intégration d'une murale, de la verdure, de l'agriculture urbaine au bâtiment.

1190 Pourquoi? Parce que je pense que c'est important de bonifier justement les mesures qui sont déjà prévues dans la proposition du projet et concernant l'intégration dans le milieu urbain de cette infrastructure.

1195 Les idées qui pourraient être mises en place pour intégrer au projet et qui sont en lien avec cette proposition, c'est l'aménagement d'un toit vert. Ça a déjà été mentionné ici aussi par Derek Robertson lors de la séance d'information. Et notre idée c'est la réalisation d'une murale sur une des façades du bâtiment. Il y a la possibilité aussi de le faire sur une des façades du bâtiment aussi qui projette beaucoup d'ombres aussi, c'est les résidences de McGill. Aussi, je vais le montrer dans une image postérieurement.

1200

1205 Alors, ça, c'est une murale qui pourrait être organisée aussi comme une activité, qui pourrait être vue comme une activité communautaire et culturelle aussi. Il y a des organismes en effet qui font des murales, comme l'organisme MU qui a fait déjà plusieurs murales dans le Sud-Ouest de Montréal puis à Montréal aussi, et qui essaye aussi d'intégrer les jeunes puis les communautés.

1210 Il y a aussi la plantation des plantes grimpantes aussi. Ça va aider à combattre justement, comme Sonja a mentionné, aussi, les îlots de chaleur. Il y a finalement l'aménagement d'une serre sur les toits. Pourquoi cette proposition? Parce que, on va le voir aussi par après, il y a le jardin communautaire Rose-de-Lima qui est affecté par l'ajout d'un étage au bâtiment, ça va produire de l'ombre sur plusieurs des jardinets du jardin. Alors, c'est une façon aussi de considérer une mesure qui viendrait compenser cette nuisance aussi pour les jardiniers.

1215 Et dans ces serres, on pourrait vraiment faire de l'agriculture urbaine quatre saisons. On pourrait organiser des ateliers sur l'agriculture urbaine. On pourrait faire des semis aussi en prévision de la saison d'été aussi pour les jardiniers.

1220 Pour les jardins communautaires, alors, ma proposition c'est vraiment de compenser le jardin Rose-de-Lima, car il est affecté par l'ombre projetée par les nouveaux bâtiments. En principe, d'après l'image qui a été présentée lors de la séance d'information puis qui est disponible sur le site Web de la STM, il y a environ une dizaine, je pense, au moins, de jardinets qui seraient touchés, puis ça implique plusieurs heures d'ensoleillement qui seront perdues à partir de 4 h, si j'ai bien compris, d'après l'analyse qui a été effectuée par la STM. Alors, ça peut varier entre probablement trois et quatre heures, peut-être un petit peu plus d'heures d'ensoleillement qui seraient perdues pour au moins une dizaine de jardinets.

1230 Il faut préciser aussi que le fait de faire du jardinage dans un lot, dans un jardinet où il n'y a pas beaucoup de soleil, ça demande aussi des connaissances beaucoup plus poussées pour les jardiniers. Ce n'est pas tout le monde qui va être capable d'avoir un bon jardin dans un endroit qui est plus ombragé.

1235 Et pourquoi la proposition? Comme j'ai mentionné, c'est parce qu'il y a le temps d'ensoleillement qui est diminué. Les idées vraiment pour compenser les jardins en raison de cette nuisance, c'est déplacer la clôture du nord du jardin. Par exemple, ici, on voit dans l'image – c'est un peu noir, ce n'est pas très clair –, mais la clôture du côté nord du jardin, il y a quand même un espace de probablement trois à quatre pieds, peut-être, entre la clôture et le lampadaire.

1240 Ce déplacement permettrait de gagner un certain espace au jardin communautaire. On va le voir dans une autre image, comment, de ce côté-là, les jardinets sont vraiment collés à la clôture, c'est ce qui fait que c'est difficile d'accès aux jardinets et ce qui fait aussi, le type de clôture qui est installée, que les mauvaises herbes aussi, passent aussi dans les jardins qui sont juste à côté.

1245 Notre idée, ce serait de planter une haie d'arbustes du côté nord. Ça veut dire, si on déplace la clôture, on va pouvoir aussi aménager une haie de ce côté-là, puis éviter la plantation d'arbres. Parce que si on plante des arbres, les racines de ces arbres-là vont vraiment entrer en compétition avec les plantes qui seront plantées dans les jardinets qui sont à côté. Parce qu'il me semble avoir vu dans les plans qui ont été présentés qu'il y avait des arbres qui seraient plantés là. Peut-être que je me trompe.

1250 Une autre idée, ça serait de fournir du mobilier urbain au jardin, et ça pourrait comprendre l'installation d'une pergola, ça peut-être des tables de pique-nique. Ça peut-être de changer aussi les supports à vélo qui sont installés puis qui sont en mauvais état, dans le jardin. Une autre idée, ça serait de contribuer à l'acquisition d'outils. Il y a plusieurs outils qui sont à remplacer puis les budgets du jardin communautaire ne sont pas énormes.

1260 Et, finalement, il y a l'ajout d'une couche de gravier sur les allées – je vais le montrer dans une image par après – puis c'est quelque chose que la responsable du jardin communautaire m'a signalé comme étant important aussi pour le jardin. Je vais le montrer dans une image par après. Vous pouvez continuer.

1265 Alors, ici, on voit le côté nord du jardin communautaire. On voit comment les jardinets sont vraiment collés à la clôture. Il n'y a vraiment pas d'espace pour que les gens puissent passer puis puissent vraiment mieux travailler leur jardinet. Alors, c'est pour ça que la proposition de déplacer la clôture vers le nord pourrait améliorer aussi les conditions pour faire du jardinage dans les jardins.

1270 On voit aussi qu'il y a l'espace, vraiment, entre la clôture et les lampadaires, aussi, qui pourrait être utilisé. Et c'est une façon aussi de compenser le jardin pour toutes les nuisances aussi qu'il y a eu en 2012 aussi avec l'installation du terminus sur Greene.

1275 Ici, on voit aussi un des jardinets qui est le plus affecté, c'est du côté nord-est. On voit que la personne n'a vraiment pas d'accès du côté nord et même du côté est, alors ce qui limite vraiment l'accès à son jardinet, puis ça limite aussi ses déplacements pour pouvoir bien travailler sa terre.

1280 Comme j'ai mentionné aussi, s'il y a des mesures de compensation pour les jardins communautaires, on pourrait ici intégrer une murale, pas nécessairement sur le bâtiment directement, mais il y a la façade est, le mur est des résidences de McGill aussi, qui projette aussi beaucoup d'ombre sur les jardins, puis qui n'est pas très agréable à la vue. Alors, c'est une façon d'améliorer la qualité de vie des gens, parce que ça va rendre vraiment le secteur plus agréable. Ça peut se faire aussi également avec un organisme communautaire, un organisme à but non lucratif aussi, qui pourrait organiser tout un événement culturel pour réaliser une murale qui va vraiment embellir le secteur, puis va rendre aussi les activités de jardinage plus agréables.

1285 Le troisième point c'est la piste cyclable du Premier-chemin-de-fer. La proposition, ça serait de bonifier et améliorer l'intégration du réseau cyclable.

1290 Pourquoi le bonifier? Parce que comme vous le savez, ça va être fermé, la piste cyclable sur le Premier-chemin-de-fer, ça va être fermé pendant les travaux, et ça va occasionner des nuisances pour les cyclistes et les piétons. Et il y a la possibilité également d'améliorer l'intégration du réseau cyclable. Je vais vous montrer, il y a vraiment, à l'est du terminus Greene, si on continue

1295 sur la piste cyclable avant Atwater, là, ça devient compliqué pour les cyclistes, parce qu'il n'y a pas de marquage, il n'y a pas de signalisation. Il y a les usagers du métro, il y a les usagers d'autobus aussi, il y a les piétons.

1300 Alors, on ne sait pas trop quoi faire puis après on se rend vraiment à la traverse pour les piétons, puis ce n'est pas évident, parce qu'il n'y a pas vraiment de rampe, il n'y a pas de marquage pour que les cyclistes puissent continuer vraiment à traverser Atwater puis continuer sur l'avenue Lionel-Groulx.

1305 Alors, les idées pour cette proposition-là qui pourrait être intégrée au projet, ça serait d'abord d'aménager une piste cyclable sur la rue Saint-Jacques. Là, les liens c'est avec Turcot. Pourquoi? Parce que dans le projet de Turcot, c'est déjà prévu la piste cyclable sur la rue Saint-Jacques, mais ça va descendre à De Courcelles. Alors, ça vient de NDG, ça descend sur Saint-Jacques puis après, ça tourne vers le sud sur De Courcelles, mais ça ne continue pas sur Saint-Jacques. Alors, il y a de la place, il y a l'espace vraiment sur Saint-Jacques. La possibilité, elle est là pour vraiment continuer la piste cyclable sur Saint-Jacques et ça pourrait se rendre jusqu'au centre-ville.

1310 En faisant ça, le chemin de détour, c'est très facile, parce que les gens pourraient prendre la piste cyclable sur le Premier-chemin-de-fer puis sortir sur Rose-de-Lima, qui va être aménagée en sens unique, je pense, avec les travaux qui sont en cours par l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal. Alors, ça va être en sens unique vers le nord. Là, les gens pourraient sortir, tourner à gauche, prendre Saint-Jacques puis continuer vraiment, s'ils le désirent, jusqu'au centre-ville ou aller chercher la piste cyclable sur l'avenue Lionel-Groulx en tournant à droite sur la rue Vinet dans la Petite-Bourgogne.

1320 Je vais avancer ici à la carte, l'image du projet Turcot. On voit comment sur... il y a la piste cyclable qui s'en vient vraiment de NDG, puis il y a également une autre piste cyclable qui est déjà sur place sur De Courcelles et Glen, qui descend de Westmount, mais l'autre est vraiment plus à ma gauche, puis c'est un pointillé rouge, puis ça descend. C'est ça qui est prévu dans Turcot et ça va être fait avant la fin du projet Turcot. Parce que la fin du projet Turcot, ça va être en 2020, mais

1325 probablement ce secteur-là, ça va être fini probablement en 2019, juste à temps pour la réalisation pour le début des travaux de la STM.

1330 Alors, il s'agirait juste de continuer cette piste cyclable là. Il s'agit juste de faire du marquage au sol, l'espace est là, il ne s'agit pas de gros investissements. Par ailleurs, dans les artères de Montréal, il y a des pistes cyclables qui sont déjà implantées, comme sur la rue Saint-Urbain dans le Plateau Mont-Royal et Rosemont-Petite-Patrie, puis ça fonctionne très bien.

1335 Une autre possibilité à explorer dans... Ici, ce serait aussi de continuer, il y a une voie réservée qui est prévue dans le nouveau boulevard Pullman, cette voie réservée pourrait continuer aussi sur Saint-Jacques. Ce qui va faire que les autobus vont pouvoir avoir un accès plus direct sur Saint-Jacques pour se rendre au métro Saint-Henri, au métro Lionel-Groulx puis après continuer jusqu'au centre-ville. Puis cette voie réservée, aussi, ça pourrait être partagé avec les cyclistes, aussi, comme ça s'est fait, je pense, dans le cas du projet pilote sur le boulevard Viau.

1340 Comme j'ai mentionné aussi, il y a le problème des raccordements ou de sécurité aussi pour les cyclistes et les piétons. Dans le côté est du terminus Greene, une fois qu'on arrive en vélo, à un moment donné il n'y a pas de signalisation. Il y a juste de la signalisation comme quoi le panneau, il y a des piétons qui traversent, mais après, si on arrive en vélo, on ne sait pas quoi faire. Est-ce qu'on a le droit de continuer tout droit? Il faut tourner à droite, à gauche? Il faut descendre de son vélo? On ne le sait pas.

1345 Puis si on avance dans la prochaine image, là, une fois rendu sur Atwater, là, on ne sait pas quoi faire, parce qu'on est pas mal obligés d'aller prendre la traverse pour les piétons, mais quand c'est la période de pointe, il y a beaucoup de personnes, des gens qui descendent des autobus, des gens qui attendent les autobus ou des gens qui traversent, alors, on est vraiment obligés d'aller là plutôt que de continuer un parcours qui se fait plus naturellement vers l'est, en aménageant une rampe sur le trottoir du côté ouest d'Atwater, puis après continuer sur la piste cyclable qui est sur l'avenue Lionel-Groulx, qui existe déjà, par ailleurs.

1350

1355 Finalement, pour l'espace vert juste à côté du métro Lionel-Groulx. Ma proposition c'est
d'intégrer un projet de verdissement et de l'animation culturelle à cet espace. Alors, comme j'ai
mentionné au début, ça a déjà été zoné par l'arrondissement. Il y a certaines discussions
encore en cours avec la Ville de Montréal, mais je pense que comme la volonté politique de
l'arrondissement est là, je pense qu'il y a la possibilité de bonifier les mesures d'aménagement
paysager qui sont prévues dans ce secteur-là. Il y a la partie dans les images de la présentation de
1360 la STM, la partie sud-ouest qui est prévue dans les aménagements paysagers, mais toute la partie
nord-est est comme oubliée, comme laissée là telle quelle.

1365 Je pense que là, à cet endroit-là, il y aurait lieu vraiment de planter des arbres, d'ajouter du
mobilier urbain. Ça peut être des bancs, ça peut être toutes sortes de choses qui pourraient faire
en sorte que les résidents vont s'approprier cet endroit-là.

1370 En plus, il y a aussi la possibilité de soutenir l'organisation d'événements culturels. Il y a
certaines activités culturelles qui ont été organisées aussi juste à côté, sur le parc du Premier-
chemin-de-fer, juste à côté des ateliers Jean Brillant. Ça s'appelait Les samedis Saint-Henri, et
c'est des types d'activité qu'il n'est plus possible d'organiser entre 2019 et 2021, parce qu'il y aura
un chantier vraiment juste à côté. Alors, je pense qu'il y a la possibilité – on peut montrer l'image
par après.

1375 Alors, ça, c'est comme la partie plus nord de l'espace vert qui est disponible juste à côté
de la station du métro Lionel-Groulx, puis c'est là qu'il n'y a rien qui est disponible. Pour l'instant, il
y a juste une oeuvre qui a été réalisée avec des frênes par un artiste du Sud-Ouest, puis il y a un
aménagement temporaire qui a été fait par l'arrondissement du Sud-Ouest, mais cet espace-là
pourrait vraiment être intégré aussi dans le projet de la STM. Comme ça, c'est une façon aussi de
montrer comme un peu de responsabilités corporatives aussi, de voir qu'il y a des bénéfices pour
la communauté aussi dans le cadre des travaux d'infrastructure qui sont réalisés par la société
1380 d'état.

Et ça finit ma présentation.

LA PRÉSIDENTE :

1385

Merci beaucoup. Je voulais vérifier, nous aurons une copie de cette présentation? Oui. Alors, on a sans doute beaucoup de questions. Monsieur Boucher, est-ce que vous aimeriez?

M. JACQUES BESNER, commissaire :

1390

Jacques Besner. Félicitations, vous avez fait une excellente présentation.

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

1395

Merci.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

1400

Il y a beaucoup, beaucoup d'éléments qui posent réflexion. J'aimerais quand même m'attarder, dans un premier temps, au jardin communautaire. Qui sont les clients? Comment les lots sont octroyés? Pouvez-vous nous en parler un petit peu plus du fonctionnement?

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

1405

Oui. Bien, je suis nouveau dans le jardin, mais c'est très encadré par la Ville de Montréal. Alors, les résidents s'inscrivent sur une liste d'attente qui est gérée par la Ville de Montréal. Les lots sont distribués en fonction de la liste d'attente puis aussi du lieu de résidence aussi des personnes. Alors, il y a une priorité, si le jardin est dans le Sud-Ouest pour les résidents du Sud-Ouest.

1410

Dans le jardin La Légumière Rose-de-Lima, la plupart des gens, ce sont des immigrants. C'est surtout des personnes du Bangladesh. Je pense c'est à 75% ou 80%. Il y a en vraiment beaucoup qui sont du Bangladesh. C'est des personnes qui parlent français puis parlent peu d'anglais. Alors, les interactions se font surtout entre eux puis il n'y a pas vraiment d'intégration avec les autres jardiniers.

1415

1420 Il y a une organisation, comme un comité, un conseil d'administration du jardin. Il a peu de participation, d'après ce que j'ai entendu, lors des assemblées et des rencontres aussi pour organiser un peu le fonctionnement du jardin. Il y a un jardinier ou un horticulteur de la Ville qui a été nommé il y a quelques semaines, qui commence aussi à faire un peu de travail, pour travailler un peu l'animation aussi du jardin, puis essayer de créer vraiment plus de liens puis donner plus, comme, de vie communautaire, si on peut dire, plutôt que chacun arrive pour travailler son jardinet puis il s'en va, puis c'est fini.

1425 **M. JACQUES BESNER, commissaire :**

C'est une personne de l'arrondissement ou de la ville centrale?

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

1430 C'est une personne nommée par l'arrondissement.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

L'arrondissement.

1435 **M. MAURICIO GARZON BELTRAN :**

Oui, oui. Qui vient de commencer, oui, il n'y a pas longtemps.

1440 **M. JACQUES BESNER, commissaire :**

1445 J'ai d'autres questions, mais je vais laisser mon collègue. J'aurais une autre question sur une proposition que vous avez avancée, sur l'art mural. Vous proposez d'ajouter de l'art mural sur une façade du poste de redressement. Est-ce que vous pensez que sur les clôtures, les palissades de chantier, ça serait aussi une idée? Est-ce que vous, avec votre organisation,

Initiatives urbaines, vous seriez en mesure de contribuer? Pouvez-vous nous parler un peu de cette idée? Parce que vous faites des propositions.

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

1450

Oui. Dans la proposition c'était vraiment quelque chose de permanent, que ça soit sur le mur est des résidences pour les étudiants de McGill ou sur le bâtiment qui sera construit. Mais c'est sûr que l'intégration vraiment dans les clôtures qui seront installées autour du chantier, c'est quelque chose qui a déjà été fait à certains endroits à Montréal. Et c'est sûr que c'est quelque chose d'intéressant. Ça va rendre l'endroit plus agréable pendant la réalisation des travaux.

1455

C'est quelque chose que oui, avec certaines personnes, des connaissances pourraient éventuellement participer à ce genre d'activité.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

1460

O.K. Moi, ça va.

LA PRÉSIDENTE :

1465

Bon. Moi, j'avais, quand vous avez parlé du toit vert ou d'une serre, est-ce que vous connaissez des projets où il y aurait ce genre de toit vert qui serait disponible pour une population « at large », ou des gens, le public, sur un immeuble qui appartient à quelqu'un d'autre? C'est la cohabitation, je me demande, est-ce que vous connaissez des projets de ce genre-là où il y aurait ce genre de cohabitation?

1470

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

Non. Je ne connais pas, mais je sais directement par les personnes responsables des jardins communautaires de la ville centre qu'il y a déjà un projet qui est en cours vraiment pour aménager des serres sur les toits des bâtiments publics à Montréal.

1475

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

1480

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

Pourquoi? Parce que c'est une façon, la saison vraiment est courte partout au Canada et au Québec, alors, ça serait, l'idée c'est vraiment de faire, de pouvoir faire de l'agriculture urbaine quatre saisons. Alors, c'est déjà quelque chose qui est prévu par la Ville de Montréal puis qu'éventuellement va se faire.

1485

Si ça se fait déjà, bien je pourrais donner l'exemple des fermes Lufa, mais ce n'est pas sur un bâtiment public, mais c'est sur un bâtiment privé, mais si le bâtiment appartient à quelqu'un d'autre, ce n'est pas aux personnes qui utilisent la serre.

1490

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on a des exemples à Montréal de ce genre de cohabitation.

1495

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

Et, d'une certaine façon il y a les universités aussi qui les ont. Par exemple, il y a la greenhouse de Concordia, il y a la greenhouse aussi de McGill. Puis c'est sûr que c'est des étudiants, mais c'est quand même un espace qui n'est pas normalement prévu dans une université. Sinon, je pense à la maison du développement durable qui a un toit vert, mais ils ne font pas de l'agriculture urbaine, mais c'est accessible aux employés. Mais en principe, le bâtiment est public. Alors, les gens pourraient aussi aller sur la terrasse.

1500

1505

LA PRÉSIDENTE :

J'avais une question pour la piste cyclable. Est-ce que j'ai bien compris, ce que vous proposez c'est la partie de la piste qui est entre Rose-de-Lima et Greene, on la banderait. On irait par la rue Saint-Jacques. Est-ce que j'avais bien compris?

1510

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

Oui, oui.

1515

LA PRÉSIDENTE :

1520

C'est ce bout-là. La rue Saint-Jacques me fait peur. Est-ce que vous pensez, parce que sur Saint-Urbain aussi, il y a des endroits où la petite ligne entre... est-ce que selon vous, ça serait faisable sur la rue Saint-Jacques?

1525

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

Ça s'est fait déjà sur les artères. C'est pour ça j'ai donné l'exemple de la rue Saint-Urbain. La rue Saint-Urbain a probablement un débit comparable à Saint-Jacques. Puis ça s'est fait, ça fonctionne assez bien. Puis, justement, le fait que ça soit considéré par les piétons et les cyclistes comme un endroit dangereux, c'est une raison de plus pour dire : bien, à cet endroit-là, il y a comme... l'automobile est trop dominante puis il faut vraiment prévoir des mesures de partage de l'espace public. C'est pour ça, je vois et je pense à une solution plus permanente aussi.

1530

1535

Ce n'est pas juste un détour pendant les travaux, pendant le chantier. C'est vraiment une piste cyclable, et ce serait un gain aussi pour la population sur Saint-Jacques, puis qui va rester là, après les travaux.

1540 Et je pense aussi, j'aimerais ajouter, qu'il faut faire la différence aussi entre le vélo qu'on fait pour plaisance ou le vélo de plaisance puis le vélo qu'on fait aussi pour faire du sport, puis le vélo qu'on réalise vraiment pour se déplacer. La logique est vraiment les voitures utilisent les artères pour se rendre plus rapidement, mais l'idée, ce serait que les cyclistes vont pouvoir utiliser aussi les artères pour se déplacer plus rapidement.

1545 La piste cyclable du Premier-chemin-de-fer n'est pas beaucoup utilisée pour différentes raisons, parce que ce n'est pas très pratique. Alors, c'est plus du vélo de plaisance qu'on fait, juste pour aller se promener, pour un endroit agréable, mais on l'utiliserait moins pour se rendre au travail, par exemple. Tandis que si on aménage une piste cyclable sur Saint-Jacques, bien il y a beaucoup de cyclistes qui vont l'utiliser pour se rendre au travail, au centre-ville, par exemple.

LA PRÉSIDENTE :

1550

O.K. Et je voulais simplement... le message que vous avez fait. Si j'ai bien compris, avec le nouveau bâtiment, on aura de l'ombre sur le jardin et voici des moyens de compensation. J'ai bien compris?

1555 **M. MAURICIO GARZON BELTRAN :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1560

J'ai compris. O.K. Et vous aviez des suggestions, d'accord.

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

1565

Oui. Il y a une nuisance puis il faut vraiment compenser. Je pense que les jardins communautaires ont déjà été affectés en 2012 puis les mesures qui ont été prévues n'ont pas été très satisfaisantes, d'après ce que certaines personnes du jardin m'ont dit.

LA PRÉSIDENTE :

1570

C'est beau. J'ai bien compris. Oui?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

1575

La plupart des interlocuteurs précédents nous ont fait valoir des problèmes, en tout cas, des enjeux de sécurité. Vous n'avez pas abordé cette question-là, je me permets de vous poser la question. Est-ce que vous, de votre expérience et de votre connaissance du lieu, il y a des enjeux de sécurité et quels sont-ils?

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

1580

Justement, il y a des enjeux de sécurité, c'est sûr. Mais je parlais plus de la sécurité, je ne sais pas comment on pourrait dire, mais moins la sécurité publique, c'était plus des risques d'accident entre cyclistes et piétons. Mais c'est sûr que s'il n'y a pas d'appropriation des espaces par les résidents, par les citoyens, c'est sûr que ça devient un endroit peu utilisé, un endroit où il ne va pas beaucoup de monde, c'est sûr que ça va créer des enjeux de sécurité. C'est ça, le problème avec le parc du Premier-chemin-de-fer. C'est pour ça que certaines activités ont été organisées par un organisme du Sud-Ouest, c'était Les samedis Saint-Henri. C'est vraiment pour que les gens puissent s'approprier cet espace-là, parce qu'il est vraiment peu utilisé.

1585

1590

Qu'est-ce qui se passe avec l'espace vert aussi de l'autre côté, espace vert juste à côté du métro Lionel-Groulx. C'est peu utilisé parce que les gens l'utilisent plus comme un espace de transit. On va vraiment aller chercher l'autobus ou on va traverser Saint-Jacques pour se rendre chez soi, mais les gens ne restent pas, parce qu'il n'y a pas des aménagements pour que les gens puissent s'approprier l'endroit. C'est sûr que s'il y a des aménagements qui vont permettre aux résidents de s'approprier l'endroit, ça va rendre l'espace plus sécuritaire.

1595

M. BRUNO-SERGE BOUCHER :

1600 Merci. Vous me permettez juste une dernière question, pour faire du pouce sur votre question. Madame Rozon, est-ce qu'il y a des résidents qui utilisent le jardin communautaire, qui ont des lopins de terre à cet endroit? Si vous le savez?

Mme MICHÈLE ROZON :

1605 Je ne suis pas en mesure de vous donner cette information, mais je dirais plutôt que non, étant donné que sur notre propre terrain, et même ils en ont ajouté cette année.

1610 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER :**

O.K. D'accord, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1615 Ça va? Merci beaucoup.

M. MAURICIO GARZON BELTRAN :

1620 Très bien. Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

1625 La dernière personne que j'ai ce soir c'est Rhoda Sollazzo. Bonsoir.

Mme RHODA SOLLAZZO :

1630 Bonsoir. Moi, je suis justement un membre du comité des jardiniers de Rose-de-Lima. Malheureusement, je n'avais pas beaucoup de temps pour me préparer, parce que je ne pensais pas que je pouvais venir aujourd'hui, mais heureusement, beaucoup des points sont déjà faits.

1635 Alors, je parlerai juste pour sensibiliser un peu des besoins, les choses qui se font dans ces jardins. Alors, c'est 90 jardinets. C'est beaucoup de population, immigrants et Bangladeshies, et il y a aussi beaucoup de familles qui travaillent là ensemble pendant la journée. Alors, beaucoup des enfants qui courent et des choses comme ça. Pour moi, c'est vraiment une opportunité de rencontrer des gens que, autrement, je n'aurais jamais connus et des autres populations dans ma communauté.

1640 Là, je parlerai juste uniquement de la question de ce qui nous touche pendant que le bâtiment soit construit. Alors, les *concerns*, pour nous, c'est vraiment la poussière dans ce temps-là, et juste les façons de réduire les risques au jardin. Il faudrait savoir que le jardin, ça ouvre pour l'année le 1er de mai et ça ferme fin d'octobre, début de novembre. C'est vraiment important pour nous de savoir quelle sorte de travail serait fait dans quelle période. Parce que par exemple, dans la mi-mai jusqu'à la mi-juin, il y a beaucoup de personnes qui vont mettre les semis qui sont
1645 vraiment fragiles. Et s'il y a du travail qui produit beaucoup de vibrations par exemple, beaucoup de poussière, ça va détruire les semis.

1650 Alors, même dans une façon de jour à jour, si on peut savoir quand les choses arrivent, ça va nous aider à continuer à faire nos jardinets.

1655 Beaucoup d'autres choses sont déjà dites. Il ne faut vraiment pas avoir des arbres à côté de la clôture à cause des racines. C'est aussi préférable de ne pas avoir des choses qui coupent la... the light on site. Parce que dans les années passées on avait des problèmes avec des vols dans les jardins, des vols, des vols de légumes, alors, si on peut voir qu'il y a du monde qui passe, ça réduit les risques comme ça.

Aussi, évidemment, on ne veut pas que le bâtiment soit élevé, parce qu'il y a trop de l'ombre.

1660 Mais, en fait, c'est tout. C'est plus juste pour nous présenter et sensibiliser qu'on a des intérêts dans ce coin-là.

LA PRÉSIDENTE :

1665 Merci beaucoup.

Mme RHODA SOLLAZZO :

1670 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1675 Nous avons des questions. Moi, j'aurais des questions. Comment c'est organisé, est-ce qu'il y a un comité d'utilisateurs?

Mme RHODA SOLLAZZO :

1680 Oui. Alors, tout le monde qui est enregistré a une carte de membre, mais il y a aussi un comité de cinq ou six membres qui s'occupe du jardin comme plus largement, les fleurs qui sont autour et qui fait l'enregistrement des membres. Il y a une présidente, que j'espère... quelqu'un m'avait dit que c'est peut-être la STM, mais pas vous autres qui avez déjà contacté notre présidente pour parler des *concerns* de la construction.

1685 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est la STM, je pense.

Mme RHODA SOLLAZZO :

1690

O.K. Alors, mais oui, il y a une présidente justement, et il y a un comité qui s'occupe des *concerns* de tous les jardiniers.

LA PRÉSIDENTE :

1695

Et la communication entre les gens se fait comment? Est-ce que c'est via la présidente?

Mme RHODA SOLLAZZO :

1700

Oui. C'est vraiment, honnêtement c'est un problème pour nous jusqu'à date. On essaie de joindre la bonne *century*, avec la communication, parce qu'on essaie de ramasser les courriels et il n'y a pas comme un Newsletter ou quelque chose comme ça, mais on a tous les numéros de téléphone des jardiniers. La plupart du temps, on fait la communication juste par afficher des choses dans le jardin, et c'est la présidente qui a tous les téléphones des jardiniers.

1705

LA PRÉSIDENTE :

Et la cohabitation entre les gens, par exemple vous avez dit il y a beaucoup d'enfants, est-ce que ça pose problème ou c'est plutôt les enfants travaillent avec leurs parents?

1710

Mme RHODA SOLLAZZO :

Non. Moi, je ne suis pas au courant des problèmes avec ça. C'est juste que c'est une bonne activité pour les familles de voir que c'est comme ça qu'on a de la nourriture sur la table. Mais oui, il y a beaucoup d'enfants pendant la journée qui aident les parents.

1715

LA PRÉSIDENTE :

Et est-ce que c'est des gens qui sont là d'une année à l'autre ou à chaque année on doit se...

1720

Mme RHODA SOLLAZZO :

Oui, les deux.

1725

LA PRÉSIDENTE :

Les deux?

1730

Mme RHODA SOLLAZZO :

1735

À chaque année, tu as le droit de garder ton jardinet, mais il faut renouveler à chaque année.

LA PRÉSIDENTE :

1740

O.K. Alors, j'imagine, c'est aussi un lieu d'intégration des gens, est-ce que c'est ce qu'on voit ou...?

Mme RHODA SOLLAZZO :

1745

C'est vraiment ça, le but, comme c'était dit, d'améliorer cet aspect, mais d'après moi, à chaque année que tu as un jardinet, tu commences plus à savoir des autres gens de ton quartier. Et à chaque année le 11 octobre, on a une épiluchette de blé et, oui, des choses comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

1750

J'ai une dernière question. L'entrée se fait sur la rue Delisle?

Mme RHODA SOLLAZZO :

1755 Oui, une entrée seulement.

LA PRÉSIDENTE :

1760 Il y a seulement une entrée. Alors, j'imagine c'est assez contrôlé?

Mme RHODA SOLLAZZO :

1765 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1770 C'est barré la nuit?

Mme RHODA SOLLAZZO :

1775 Oui. C'est barré à chaque fois qu'il n'y a personne dans le jardin, on barre. Et tous les membres ont une clé.

LA PRÉSIDENTE :

1780 Tout le monde a une clé?

Mme RHODA SOLLAZZO :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1785

C'est bien. Avez-vous des...

M. JACQUES BESNER, commissaire :

1790

Une précision. Vous avez mentionné qu'il serait préférable d'avoir une clôture opaque pour éviter que les gens voient le jardin, éviter ainsi les vols?

Mme RHODA SOLLAZZO :

1795

Oui, c'est ça. On avait les vignes sur la clôture anciennement. Ils ont décidé de les enlever, c'est la décision de la présidente, parce qu'elle avait remarqué qu'il y avait moins de plaintes de vols quand on a enlevé les vignes de la clôture. Et l'idée c'est que peut-être les personnes sont plus gênées si on pense de voir quelqu'un.

1800

M. JACQUES BESNER, commissaire :

O.K. Et donc, durant le chantier, une palissade opaque serait préférable pour vous ou après?

1805

Mme RHODA SOLLAZZO :

Oui. Ou, si on veut mettre de l'art des installations, juste les faire d'une façon où il y a encore un espace entre la clôture et peu importe.

1810

M. JACQUES BESNER, commissaire :

O.K. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1815

Merci beaucoup. Avec cette dernière présence au micro, nous avons épuisé la liste des personnes qui s'étaient inscrites afin de présenter leur opinion à la commission ce soir. Par contre, je ne sais pas si monsieur Sergerie a des précisions en termes d'information que vous aimeriez apporter ce soir ou bien ça va?

1820

M. PATRICK SERGERIE :

1825

Patrick Sergerie, directeur du *Projet de la réfection du poste de district Lionel-Groulx*. Dans un premier temps, je vais répondre plutôt à la question sur le rayonnement électromagnétique autour du poste.

1830

On a parlé de danger si jamais on s'approchait trop du bâtiment ou si on construisait quelque chose au-dessus. Ce qu'il faut comprendre, j'ai expliqué durant la présentation le 25 mai que le niveau de tension dans le poste de district, c'est le même que partout ailleurs sur l'île de Montréal. Dans un premier temps, c'est important de comprendre qu'on ne fait pas de transformation du courant dans ce poste-là. C'est un poste de district. Donc, on prend l'alimentation Hydro-Québec et on la redistribue dans le réseau du métro.

1835

Le deuxième point, c'est qu'on a fait par le passé des mesures du rayonnement électromagnétique tout autour de nos équipements. Donc, très, très près de nos équipements à l'intérieur du bâtiment et on respecte les normes internationales qui sont reconnues à travers le monde pour le rayonnement électromagnétique d'un équipement électrique.

1840

Donc, il faut comprendre que plus on s'éloigne d'un équipement électrique, moins ces radiations-là sont élevées. Et donc, déjà pour nos propres employés, on a déjà prouvé innocuité donc, c'était sans danger pour nos propres employés et donc, forcément, c'est sans danger pour les citoyens autour du poste. Ça va?

1845

LA PRÉSIDENTE :

C'est beau, oui. Merci beaucoup.

1850

M. DONALD DESAULNIERS :

Donald Desaulniers, directeur du programme Rénosystème qui est en charge de la réfection du poste de district.

1855

J'aimerais juste amener une précision, Monsieur Besner, par rapport à notre dernière intervenante. Moi, Madame, j'ai compris que vous préfériez des clôtures où on voit à travers les clôtures et non pas des clôtures opaques.

M. JACQUES BESNER, commissaire :

1860

J'ai compris le contraire.

M. DONALD DESAULNIERS :

1865

Alors, j'aimerais juste pour être sûr, parce que ça va être assez déterminant pour la bonne satisfaction.

Mme RHODA SOLLAZZO :

1870

Oui. C'était un peu un manque d'attention de ma part. Mais c'est ça, pas de clôture opaque.

M. DONALD DESAULNIERS :

1875

Pas de clôture opaque?

Mme RHODA SOLLAZZO :

Oui, oui. Merci beaucoup.

1880

LA PRÉSIDENTE :

1885

Qu'on peut voir à travers. Merci.

Alors, permettez-moi de remercier tous les participants du public et toutes les personnes-ressources qui ont fourni des réponses à leurs questions.

1890

Ceci met fin à la deuxième partie de la consultation. Tel que je l'ai mentionné en début de la séance, les opinions entendues et lues par la commission serviront à la rédaction du rapport. Celui-ci sera rendu disponible sur le site de la STM lors de son dépôt au Comité exécutif de la Ville.

1895

Par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux. La documentation relative au projet demeure accessible sur le site Internet de la STM.

Alors, merci à tous et bonne fin de soirée.

1900

AJOURNEMENT

* * * * *

1905

1910

1915

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis au moyen d'un enregistrement mécanique, et ce, au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout selon la loi.

1920

Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.